

Lyon, capitale de l'anarchisme

Vincent Banssillon

2018

Table des matières

Définition de l'anarchisme	5
Elisée Reclus	5
Sébastien Faure	6
Proudhon	6
Bakounine	6
L'anarchie trouve à Lyon les conditions permettant son implantation et son développement.	9
 LES REVOLTES LYONNAISES AU XIX° SIECLE.	11
Données générales	13
 LYON ET L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS	15
Les débuts	17
L'implantation lyonnaise	19
Les dissensions	20
La rencontre avec Bakounine	21
 ALBERT RICHARD ET L'ACTIVISME ANARCHIQUE LYONNAIS.	22
 LA GREVE DES OVALISTES	25
 1870, LES DEBUTS DE L'AGITATION LYONNAISE.	29
 LA GUERRE ET SES CONSEQUENCES	34
 LA CHUTE DE L'EMPIRE ET SES CONSEQUENCES	38
La proclamation de la République et la 1° Commune	40

Les élections municipales	44
L'arrivée de Bakounine et l'agitation lyonnaise	46
La Commune anarchique de Lyon	49
 L'APRES BAKOUNINE OU LE DECLIN DU MOUVEMENT POPU- LAIRE	 52
L'action municipale et préfectorale	53
L'assassinat du commandant Arnaud	55
L'affaire du drapeau	57
La troisième commune de Lyon	59
La fin des événements des années 70-71	62
 LES ANNEES DIFFICILES (1871-1880)	 64
 LE REVEIL (1881-87)	 67
L'activisme lyonnais	69
Le début des attentats	71
Le procès des 66	73
 SUITE ET FIN DE L'ANARCHISME LYONNAIS	 80
 Bibliographie.	 83

Au cours du XIX^e siècle, comme l'a souligné François Furet, la Révolution en France s'est poursuivie, partagée entre deux tendances :

La tendance révolutionnaire bourgeoise, républicaine, anticléricale et franc-maçonne qui donnera la gauche républicaine des années 1880 dominée par Gambetta, Jules Fabre, Jules Ferry ; celle-ci arrivera à proclamer la République en 1879 après 9 ans de bataille contre la droite monarchiste et bonapartiste. La rupture avec la seconde bien entamée en 1848, se confirmera en 1870 après la répression de la Commune.

La tendance révolutionnaire ouvrière prolétarienne estime que la révolution doit aller plus loin que la précédente jusqu'à l'abolition des classes sociales, c'est la définition très large au départ du socialisme qui va se restreindre secondairement. Le point de départ repose sur une utopie : l'imagination d'une nouvelle société post révolutionnaire, conséquence de la disparition de la tyrannie féodale et du développement industriel qui paraît devoir libérer l'homme d'une part du servage et de l'esclavage, remplacée très vite par la sujétion de la société capitaliste, sans qu'il y ait possibilité d'association ouvrière depuis la loi Le Chapelier. Fruit au départ d'individualités au rayonnement restreint, opposées entre elles, le socialisme français va peu à peu se structurer au cours du XIX^e siècle, tout en gardant de ses origines la difficulté à s'unir et son caractère prophétique.

La tendance la plus activiste et la plus structurée pendant la 2^e moitié du XIX^e siècle, en France tout au moins, y est représentée par l'anarchisme, d'abord individualiste et réformiste, puis révolutionnaire et collectiviste, mais toujours antiétatique, qui se séparera du socialisme étatique en 1881. Ce terme regroupe au départ plusieurs tendances caractérisées par un qualificatif le rattachant à leur leader, mais le socialisme tel que nous le connaissons aujourd'hui, dérivé du marxisme et donc partisan de l'étatisme, n'apparaîtra sur la scène politique française que dans les années 1890, avant d'être lui-même contestée par le communisme, sa composante collectiviste et révolutionnaire, en 1920 au congrès de Tour.

Nous allons retrouver dans cet ensemble, comme dans l'ordre bourgeois qu'ils veulent renverser, mais sous des formes différentes, l'opposition entre fédéralistes (anarchistes) et jacobins (socialistes, communistes), ainsi que l'opposition dans la prise du pouvoir entre révolutionnaires surtout français (communistes, anarchistes) et légalistes, plutôt allemands et anglais (socialistes) et celle entre individualistes (anarchistes proudhoniens, socialistes) et collectivistes (anarchistes bakouninistes, communistes).

Définition de l'anarchisme

L'anarchisme est un mouvement d'idée et d'action dont le point de départ est une revendication d'existence politique et sociale de la classe ouvrière ; cette revendication socialiste, historiquement antérieure au marxisme, déjà en germe dans la pensée de Rousseau, s'est exprimée idéologiquement avec Proudhon, s'est structurée avec Bakounine, et a pu se réaliser en partie par la Commune. L'anarchie (terme créé en 1834) veut faire la synthèse entre individualisme (terme créé en 1824) et socialisme (terme créé en 1833 ou 34 par Pierre Leroux pour déjà définir une voie médiane entre individualisme et collectiviste). En rejetant toute contrainte extérieure à l'homme, l'anarchisme se propose de reconstruire la vie en commun sur la base de la volonté individuelle autonome ; on peut dire que l'anarchie a inventé ou mis en avant le fédéralisme et le mutualisme. L'anarchie refuse toute vision autoritaire de la société, mais refuse aussi tout désordre et ne refuse pas toute organisation pourvu qu'elle se fasse sur le consensus, ce que certains successeurs n'ont pas compris. Tissé de contradictions en raison de la possibilité de chaque individu d'intervenir dans le débat idéologique, et déchiré de ce fait en tendances et sous tendances, l'anarchisme se divise en deux familles principales :

- L'anarchisme individualisme prôné par Steiner (qui pousse l'individualisme jusqu'à ses extrêmes limites) et Proudhon, s'efforce de concilier individualisme et socialisme et représente plus une démarche intellectuelle qui va séduire les milieux artistiques et littéraires de la fin du XIX^e siècle, le premier artiste impliqué étant Courbet qui revendique liberté et indépendance face à l'académisme (ce qui n'est pas du goût de Proudhon sensible pourtant à la démarche réaliste et antibourgeoise de Courbet), mais aussi influencer les socialistes français qui viennent de l'anarchie initialement.
- L'anarchisme collectiviste et activiste, prôné par Bakounine et Kropotkine, refuse toute autorité : l'organisation vient de la base, c'est-à-dire de la classe ouvrière, qui accepte de se fédérer. Il a une démarche activiste parfois proche du nihilisme avec l'utilisation de la violence, lié aux origines slaves de ses fondateurs. Il va surtout séduire le prolétariat et la petite bourgeoisie et sera une composante essentielle de la Commune de Paris. Il est en opposition avec Marx pour des raisons idéologiques et personnelles.

Elisée Reclus

« Nous bâtirons une société dans laquelle il n'y aura plus de maîtres, plus de conservateurs officiels de la morale, plus de geôliers ni de bourreaux, plus de riches et de pauvres, mais des frères ayant leur part quotidienne de pain, des égaux en droit et se maintenant en paix non par l'obéissance des lois qu'accompagnent toujours des menaces redoutables, mais par le respect mutuel des intérêts et de l'observance des lois naturelles » (Elisée Reclus)

Sébastien Faure

« Il n'y a, il ne peut y avoir ni Credo, ni Catéchisme libertaires.

Ce qui existe et ce qui constitue ce qu'on peut appeler la doctrine anarchiste, c'est un ensemble de principes généraux, de conceptions fondamentales et d'applications pratiques sur lesquels l'accord s'est établi entre individus qui pensent en ennemi de l'Autorité et luttent, isolément, contre toutes les disciplines et contraintes économiques, intellectuelles et morales qui découlent de celle-ci.

Il peut donc y avoir et, en fait, il y a plusieurs variétés d'anarchistes, mais toutes ont un trait commun qui les sépare de toutes les autres variétés humaines. Ce point commun, c'est la négation du principe d'autorité dans l'organisation sociale et la haine de toutes les contraintes qui procèdent des institutions basées sur ce principe.

Ainsi, quiconque nie l'autorité et la combat est anarchiste.

L'autorité revêt trois formes principales, engendrant trois groupes de contraintes : 1° la forme politique : l'Etat; 2° la forme économique : le Capital; 3° la forme morale : la Religion »

Proudhon

« L'anarchie, c'est l'ordre sans le pouvoir ».

Bakounine

« L'état constitue une institution historique, transitoire, une forme passagère de la société ».

« C'est le propre du privilège et de toute position privilégiée que de tuer l'esprit et le cœur des hommes. L'homme privilégié, soit politiquement, soit économiquement, est un homme intellectuellement et moralement dépravé ».

« Par la religion, l'homme animal, en sortant de la bestialité, fait un premier pas vers l'humanité, mais tant qu'il restera religieux, il n'atteindra jamais son but, parce que toute religion le condamne à l'absurde, le fait chercher le divin au lieu de l'humain ».

« Je déteste le communisme, parce qu'il est la négation de la liberté et que je ne puis rien concevoir d'humains sans liberté ».

« La révolution c'est la guerre et qui dit guerre dit destruction des hommes et des choses.... Jusqu'à présent, tout pas nouveau dans l'histoire n'a été réellement accompli qu'après avoir reçu le baptême du sang ».

Lyon joua le rôle de capitale de l'anarchie en France de 1862 à 1890, après son apparition dans les années 1860, au moment où l'opposition politique républicaine va commencer à s'exprimer. En 1869, l'anarchisme, en veilleuse depuis les années 60, s'exprime ouvertement avant de s'affirmer en pleine débâcle de la guerre de 1870, alors que des mouvements de gauche, c'est-à-dire républicains selon la terminologie de l'époque, tentent de s'organiser en vue de la prise du pouvoir, tout en étant en désaccord initialement avec les Versaillais, c'est à dire le gouvernement central issu de la chute de l'Empire.

Après une tentative avortée de Commune anarchique, ce rôle de capitale fut assuré par la diffusion de la pensée libertaire à partir de 1873 en France, Paris surtout, dont tous les libertaires avaient été envoyés majoritairement en Nouvelle Calédonie. Ensuite, Lyon inaugura et clôt l'activisme anarchique en France à travers deux attentats de portée et de nature différentes.

« De Cyvoct en 1883 à Caserio en 1894, du restaurant l'Assommoir à la rue de la République, de la bombe au poignard, l'axe rhodanien, la ville de Lyon en particulier, semble jouer le rôle de plaque tournante des activités anarchiques et de lieu privilégié de leur activité » (A Voirin).

La compréhension du désaccord entre marxisme et anarchisme, ainsi que la primauté historique de l'implantation de l'anarchie en tant que socialisme en France sont très bien explicitées par Kropotkine :

« Marx comme penseur est dans la bonne voie. Il a établi comme principe que toutes les révolutions politiques, religieuses et juridiques dans l'histoire sont non la cause, mais les effets des évolutions économiques. C'est une grande et féconde pensée qu'il n'a pas absolument inventée, elle a été entrevue, exprimée en partie par bien d'autres que lui. Mais enfin, à lui appartient l'honneur de l'avoir solidement établie. D'un autre côté, Proudhon avait compris et senti la liberté, beaucoup mieux que lui. Proudhon, lorsqu'il ne faisait pas de la doctrine et de la métaphysique, avait le vrai instinct du révolutionnaire... Il est fort possible que Marx puisse s'élever théoriquement à un système encore plus rationnel de la liberté que Proudhon, mais l'instinct de Proudhon lui manque. Comme allemand et comme juif, il est de la tête aux pieds un autoritaire ».

Kropotkine va reprendre cette donnée en l'appliquant à l'histoire :

« Mais bientôt deux factions se développèrent au sein de l'Internationale. Lorsque la guerre de 1870 eut abouti à la défaite complète de la France, lorsque l'insurrection de la commune de Paris eut été écrasée et que les lois draconiennes dirigées contre l'Association eurent interdit aux ouvriers d'en faire partie; et lorsque, d'un côté un gouvernement parlementaire -but des radicaux depuis 1848- eut été introduit dans « l'Allemagne unifiée », les Allemands s'efforcèrent de modifier la méthode et le but du mouvement socialiste tout entier. La conquête du pouvoir politique dans les états existants devint le mot d'ordre du groupe qui prit le nom de Social-démocratie. Les premiers succès électoraux de ce parti firent naître de grandes espérances. Le nombre des députés sociaux-démocrates s'étant élevé de deux à sept et bientôt à neuf, des hommes, autrement raisonnables, se mirent à prédire qu'avant la fin du siècle les sociaux-démocrates auraient la majorité au parlement allemand et organiseraient alors par des lois appropriées un Etat populaire socialiste. L'idéal socialiste de ce parti perdit graduellement de son caractère de mouvement qui devait être déterminé par la masse des travailleurs organisés; il visa l'exploitation des industries par l'Etat, c'est-à-dire le capitalisme d'Etat. En Suisse, les efforts des sociaux-démocrates tendent actuellement, au point de vue politique, à la centralisation et combattent le fédéralisme, et au point de vue économique à l'exploitation des chemins de fer par l'Etat et à la monopolisation des banques et de la vente des alcools. L'exploitation du sol par l'Etat, la socialisation des grandes industries et même des moyens de communication viendraient ensuite, dans un avenir plus ou moins éloigné.

Peu à peu toute la vie et toute l'activité de la social-démocratie allemande furent subordonnées à des considérations électorales. On traitait avec dédain les syndicats ouvriers et on désapprouvait les grèves, parce que les uns et les autres détournaient l'attention des ouvriers des luttes électorales. Tout mouvement populaire, toute agitation révolutionnaire dans un pays quelconque d'Europe était accueillie par les chefs du parti social-démocrate avec plus d'animosité encore que par la presse capitaliste.

Dans les pays latins, cependant, cette tendance nouvelle ne trouvait que peu de partisans. Les sections et fédérations de l'Internationale restaient fidèles aux principes qui avaient présidé à la fondation de l'Association. Fédéralistes par leur passé historique, hostiles à l'idée d'un gouvernement centralisé et en possession de traditions révolutionnaires, les ouvriers de race latine ne pouvaient suivre l'évolution qui s'opérait chez les Allemands.

La scission entre les deux branches du mouvement socialiste devint apparente aussitôt après la guerre franco-allemande. L'Internationale avait créé une organisation centrale, sous la forme d'un conseil général résidant à Londres ; et les esprits directeurs de ce conseil étant deux Allemands, Engels et Marx, le conseil devint la citadelle de la nouvelle tendance des sociaux-démocrates ; tandis que les fédérations latines recevaient leur inspiration de Bakounine et de ses amis.

Le conflit entre les marxistes et les bakouninistes ne fut pas une affaire personnelle. Ce fut le conflit nécessaire entre les principes du fédéralisme et les principes de centralisation, entre la Commune libre et le gouvernement paternel de l'Etat, entre l'action libre des masses populaires marchant vers leur affranchissement et le perfectionnement légal du capitalisme en vigueur, un conflit entre l'esprit latin et l'esprit allemand, qui, après avoir battu la France sur le champ de bataille, prétendait à la suprématie dans le domaine de la science, de la politique, de la philosophie et aussi du socialisme et représentait la conception du socialisme comme scientifique, tandis qu'il qualifiait toutes les autres conceptions d'« utopiques ».

Au congrès de l'Association Internationale tenu en 1872 à La Haye, le conseil général de Londres exclut de l'Internationale, au moyen d'une majorité fictive, Bakounine, son ami Guillaume, et même la fédération jurassienne. Mais comme il est certain que la plus grande partie de ce qui restait de l'Internationale – c'est-à-dire les fédérations espagnoles, italienne, et belge- suivrait les Juras-siens, le congrès essaya de dissoudre l'Association. Un nouveau conseil général, composé d'un petit nombre de sociaux-démocrates, fut nommé à New York, où il n'y avait pas d'organisation ouvrière appartenant à l'Association qui put la contrôler ; et on n'en a plus entendu parler depuis. Pendant ce temps les fédérations espagnoles, italiennes, belges, et jurassiennes continuèrent à exister et à tenir comme d'habitude pendant les cinq ou six années qui suivirent les congrès internationaux annuels. ».

La réponse des libertaires fut le pacte de Saint-Imier au Jura suisse du 15 au 16 septembre 1872, définissant la doctrine anarchiste, auquel n'assistèrent aucun lyonnais.

L'anarchie trouve à Lyon les conditions permettant son implantation et son développement.

Lyon est au début du XIX^e siècle, la première ville industrielle de France, grâce à la soie. Il existe une adéquation entre l'idéologie anarchique prônant la révolte ouvrière et les mouvements ouvriers corporatistes avant la naissance des syndicats, due à un prolétariat industriel disséminé dans les ateliers, le plus important de France, dominé par les canuts qui sont les chefs d'atelier, imprégné de saint simonisme et de fouriérisme. On peut dire que le mouvement anarchique fut la première manifestation d'une prise de conscience politique des milieux ouvriers en France et le premier mouvement contestataire de gauche prolétarienne crédible. Ce socialisme dès son origine peine à trouver son unité, partagé entre plusieurs courants. Le marxisme, qui va représenter sa forme concurrentielle et qu'il va remplacer, se heurte à la barrière de la langue allemande. Paul Lafargue, gendre de Marx tire de l'Anti-Dühring de Engels une brochure en 1880 intitulée : Socialisme utopique et socialisme scientifique ; le Capital traduit dans les années 70 ne sera vraiment diffusé qu'en 1884, date de démarrage du marxisme par Guesde et Lafargue (tous deux issus de l'anarchisme), qui va s'opposer à d'autres tendances réformistes. Le marxisme est un terme utilisé par Paul Brousse pour dénoncer un socialisme autoritaire et étranger, contesté par les autres tendances du socialisme. Le socialisme ne devient vraiment significatif qu'à partir des années 90 avec les élections des premiers députés socialistes et l'unité des composantes socialistes se fera en 1905 avec la SFIO de Jaurès.

La proximité de la Suisse sera l'élément catalyseur du développement anarchiste lyonnais à la fin des années 1860. En effet, les anarchistes lyonnais eurent des liens étroits, pour des raisons géographiques, avec la Fédération jurassienne suisse voisine dont Bakounine fut le promoteur. Bakounine, aristocrate russe, parla le français à la cour de Russie, avant d'apprendre le russe à l'âge de 16 ans. Révolutionnaire de formation hégélienne, initialement nihiliste, homme des sociétés secrètes aux ramifications internationales, ami de Richard Wagner, Tourgueniev, Proudhon, Bakounine fit un séjour en Sibérie dont il s'évada en 1861, erra longuement en Europe pour fomenter des révolutions avortées, avant d'arriver en Suisse en 1867. Il va alors se convertir à l'anarchie collectiviste et révolutionnaire, ce qui l'éloigne de Proudhon, mais son antiétatisme le sépare de Marx. Il convient sur ce point d'apporter des précisions car l'opposition est moins tranchée sur un plan théorique : pour Marx le pouvoir étatique doit être temporaire avant que la société idéale ne se mette en place, pour Bakounine, un groupe d'hommes doit jouer un rôle de pouvoir occulte quasi permanent.

Bakounine va devoir batailler pour amener à l'anarchie des sympathisants marxistes. En effet la Chaud de Fonds est siège d'un prolétariat horloger qui mène une existence misérable avec l'absence d'un parti bourgeois de gauche prêt à des concessions, alors que dans les autres parties de la Suisse existe un mouvement social-démocrate. Un médecin, Coullery, y a fondé une section de l'Internationale, mais il a été évincé par la politique

beaucoup plus radicale de Guillaume et de Meuron, un vétéran français victime des Trois Glorieuses. Grâce à l'action de Bakounine, le prolétariat du Jura avec la section de Locle deviendra le pilier de l'action de Bakounine.

Bakounine le successeur, mais non l'héritier du théoricien Proudhon, à cause de sa mentalité activiste et collectiviste, devait venir à Lyon pour appliquer ses théories et les faire connaître aux Lyonnais, suivi plus tard par son successeur Kropotkine.

LES REVOLTES LYONNAISES AU XIX^e SIECLE.

Durant tout le XIX^e siècle, les ouvriers lyonnais dominés par les canuts, se sont opposés aux « agressions capitalistes et bourgeoises » (Blanqui) par des émeutes corporatistes violentes qui montrent l'existence d'une conscience ouvrière très structurée.

Données générales

En 1830, Lyon est la deuxième ville de France avec 134.000 habitants répartis dans 3 arrondissements actuels : le 1° c'est-à-dire les pentes de la Croix Rousse, le 2° c'est-à-dire la presqu'île jusqu'au cours du midi, le 5° c'est-à-dire la rive droite de la Saône. Les faubourgs de la Guillotière (8000 habitants), de la Croix Rousse (15000 habitants), et Vaise (5000 habitants) constituent des communes qui ne seront intégrées à Lyon qu'en 1852. L'agglomération lyonnaise forme donc un ensemble de 175.000 à 180.000 habitants.

C'est la première ville ouvrière de France car la moitié des habitants vit du tissage de la soie, l'industrie la plus importante de France. La Fabrique comprend 400 fabricants, 8.000 chefs d'atelier, 20.000 compagnons sans compter les apprentis et d'autres ouvriers ; il s'agit d'une industrie disséminée, à l'opposé de l'industrie centralisée de la révolution industrielle, dont s'amorce le déclin.

Ce monde ouvrier vit dans des conditions difficiles, mais :

- Il a une conscience politique sous l'influence du fouriérisme et surtout du saint simonisme qui va les mener à un socialisme assez proche de l'anarchie.
- Il a une organisation professionnelle sous forme du mutuellisme, franc maçonnerie des chefs d'atelier, embryon du syndicalisme moderne.
- Il a une organisation politico-militaire, liée au départ à la charbonnerie franco italienne, qui a suscité un bataillon de volontaires pour aider les réfugiés italiens et savoyards. Dissous, il se reconstituera pour former les Volontaires du Rhône en juillet 1831. Beaucoup de ses membres sont partisans de la République ou de l'Empire (rappelons que Napoléon III a subi l'influence du fouriérisme). Cette organisation préfigurait un parti politique des travailleurs.

Le soulèvement des canuts du 21 au 24 novembre 1831 fut dû à des problèmes socio-économiques aboutissant à une revendication salariale, Il fut bien coordonné par l'ensemble des ouvriers qui purent établir une commune sans débordement à Lyon et fit environ 400 victimes. Ce soulèvement ne fut pas suivi à Paris, d'où son échec. Durant cette révolte, l'ouvrier tailleur républicain Claude Romand est à l'origine de la formule : « Vivre en travaillant, mourir en combattant » qui lui valut deux ans de prison et pour la première fois le drapeau noir de la révolte fut hissé le 21 novembre 1831 à 7 heures du matin. La répression menée par le général Soult et le duc d'Orléans se fit sans effusion de sang. C'est dans la foulée de cette révolte que les compagnons des métiers s'organisèrent à commencer par les compagnons tisseurs ferrandiniens et qu'apparut le premier journal ouvrier : l'Echo de la Fabrique.

Ce soulèvement est le premier soulèvement ouvrier de l'histoire ; il eut un retentissement national et international et fut à l'origine de toutes les révoltes ouvrières du XIX° siècle :

Eugène Tarlé, historien russe.

« L'insurrection ouvrière de 1831 constitue un tournant de l'histoire de la classe ouvrière, non seulement en France, mais dans le monde entier... C'est la première fois dans l'histoire moderne que le problème social s'est posé avec une telle clarté et une telle acuité »

A de Châteaubriand.

« Ce soulèvement annonçait la fin d'une société et le commencement d'une autre société »

Le problème du prolétariat était posé sur la place publique et tous les penseurs socialistes du XIX^e siècle : Fourier, Proudhon, Blanqui, Marx et Engel ont fait allusion à ces événements.

Le soulèvement du 9 au 15 avril 1834 dura une semaine.

Appelé la semaine sanglante, il fit 300 morts; son retentissement fut moindre alors qu'il fut plus violent. Il fut moins coordonné, et mobilisa beaucoup moins la classe ouvrière, car il fut déclenché pour défendre la loi sur les associations qui intéressait plus les associations politiques, républicaines surtout, que les associations économiques de la classe ouvrière. Les Républicains de Paris tentèrent de suivre le mouvement, qui fut sévèrement réprimé, le massacre de la rue Transnonnain étant resté dans les mémoires avec la caricature de Daumier. La répression menée par Thiers fit 600 victimes, 10.000 insurgés furent faits prisonniers et condamnés à de lourdes peines.

Le troisième soulèvement débuta le 25 février 1848 lors de la chute de Louis Philippe et de l'avènement de la II^e République et dura jusqu'en juin; il fit 40 morts. Les canuts lyonnais en profitèrent pour instaurer une république socialiste à Lyon avec à leur tête les Voraces qui sont les plus radicaux. Des saccages immédiats furent déclenchés contre le clos des Chartreux et le pensionnat des Frères des Ecoles Chrétiennes, montée Saint-Barthélemy. Puis ils descendent dans la ville, deux comités rivaux hissent le drapeau rouge, l'un à la Préfecture, l'autre à l'Hôtel de Ville. Démophile Laforest est élu par acclamation comme maire. Le samedi 26, les Voraces occupent le séminaire de Saint Irénée pour y tenir club chaque soir, ils organisent des milices parallèles, se dotent de leur propre prison, terrorisent les bourgeois et les commerçants, débaptisent les rues pourvues d'appellation aristocratique et cléricale, exilent des milliers d'étrangers considérés comme « accapareurs du travail », s'emparent de 34.000 fusils dérobés dans les magasins militaires. Au nombre d'environ un millier et s'inspirant des idées socialistes anarchistes, ils rêvent de faire de la Croix Rousse une communauté où le mariage serait aboli, les enfants élevés en commun, la propriété supprimée. Ils vont prendre le pouvoir à Lyon car l'armée et la police sont débordées. Arago envoyé à Lyon finit par rétablir l'ordre.

Quelques mois plus tard, les Voraces, d'inspiration plutôt bonapartiste, se soulèveront à leur tour pour protester contre l'envoi de l'armée française à Rome auprès du pape contre Garibaldi. Ils dressent des barricades dans la grande rue de la Croix Rousse, mais leur révolte sera matée au prix d'une centaine de morts.

Si l'on vit deux ou trois anarchistes réputés sur la liste rouge victorieuse des élections législatives du 13 mars 1849, la part de l'anarchie dans ce processus reste à démontrer. Le 15 juin, sur la fausse nouvelle de l'arrestation de Louis Bonaparte, les Voraces descendirent de la Croix Rousse aux cris de « Vive la Révolution démocratique et sociale ». L'insurrection, vite réprimée, fit 40 morts répartis des deux côtés.

Il existait donc à Lyon une tradition ouvrière syndicale, républicaine et socialiste qui put se manifester lors des événements de 1870 à côté d'une sympathie bonapartiste, avec parfois une symbiose des deux comme le montrera plus tard Albert Richard.

**LYON ET L'ASSOCIATION
INTERNATIONALE DES
TRAVAILLEURS**

Rappelons que dans les années 1860, Lyon a 500.000 habitants et que depuis 1852, Vaise, la Guillotière et la Croix-Rousse sont rattachés à Lyon ; les ouvriers de la soie sont progressivement supplantés par un prolétariat industriel. L'administration est assurée par un préfet qui joue le rôle de maire.

Les débuts

L'implantation de l'anarchie à Lyon est bien connue grâce aux nombreux documents provenant des archives de la police ou des intéressés, qui ne mentionnent jamais le nom et parlent de socialistes, d'internationaux. Ils montrent que la police et le pouvoir connaissaient parfaitement l'organisation qu'ils ont infiltrée.

Rappelons que les associations ouvrières, interdites après le coup d'état du 2 décembre 1852 par le général Castellane, poursuivaient leurs activités sous forme de sociétés de secours mutuel ; celles-ci organisaient des grèves en abritant des sociétés de résistance amenant leur dissolution, suivie d'une reconstitution. La suppression du délit de coalition du 25 mai 1864 va permettre au mouvement ouvrier de réapparaître au grand jour.

Le mouvement ouvrier lyonnais dans les années 60 est à l'origine de deux événements de natures différentes :

L'influence lyonnaise se retrouve dans l'ouvrage de Proudhon, son testament, édité en 1864, intitulé « De la capacité politique des classes ouvrières » dans lequel le principe de mutualité doit corriger la loi économique de l'offre et de la demande et où il défend une sorte de SMIG avant la lettre. « Il n'est pas offre ni demande qui tienne, il faut pouvoir vivre en travaillant comme disaient les ouvriers lyonnais... ».

C'est aussi à Lyon qu'apparaît pour la première fois d'une façon nette l'idée d'une union universelle entre les travailleurs au-delà des frontières. Cette idée avait été émise dès 1832 après la première insurrection ouvrière et fut relancée par le saint-simonien lyonnais Arlès-Dufour à l'occasion de l'exposition universelle de Londres. Dans une lettre au Progrès il propose d'envoyer à cette exposition des délégations ouvrières.

Le Progrès du 29 septembre 1861 insère ce qui suit :

« Un des membres considérables de la Commission impériale de l'Exposition universelle de Londres nous a exprimé le désir de voir propager par la presse au sein de nos populations ouvrières une cotisation spéciale telle qu'elle se pratique en Angleterre, dans le but de subvenir aux frais de voyage d'un certain nombre de délégués par leurs pairs à la grande Exposition de 1862. On ne saurait croire, nous disait l'honorable M Arlès-Dufour, combien cette méthode a eu d'excellents résultats en Angleterre. Mieux qu'un livre, la relation d'un simple ouvrier donne aux autres une connaissance pratique des merveilles de l'exhibition. C'est à peu près comme si l'Angleterre ouvrière avait assisté toute entière à l'exposition. M. Arlès-Dufour nous a donné l'assurance, que pour seconder ce mouvement, la Commission impériale s'est mise en mesure de procurer aux ouvriers des billets de voyage jusqu'à Londres à des prix si réduits qu'ils seront presque insignifiants... ».

Son ami Adolphe Guérault, saint-simonien lui aussi, a repris ce projet dans son journal l'Opinion Nationale pour faire pression auprès du président de la section française, le prince Jérôme Napoléon, qui ne mesurait certainement pas les conséquences de cette décision.

Le 5 août 1862, au meeting de Saint Martins'Hall qui suivit la fête offerte par les travailleurs britanniques aux délégués parisiens et lyonnais, ces derniers firent la propo-

sition de création des comités ouvriers de correspondance. Deux ans plus tard, fut créée l'Association Internationale des Travailleurs et l'interprète des délégués lyonnais, Melville Glover, revendiqua publiquement pour ceux-ci la première initiative de ce plan dans une lettre au Progrès du 5 octobre 1864.

Extrait du rapport du commissaire Faure de février 1870 :

« La création de l'association internationale remonte en 1862, époque de l'exposition universelle de Londres, le projet en a été conçu par les délégations ouvrières des diverses nations et plus particulièrement par la délégation française. Ce fut une grande réunion où les délégués des divers pays convoqués par la délégation anglaise convinrent qu'il fallait à l'avenir établir entre eux des rapports de bonne confraternité et organiser un lien de solidarité et de résistance contre les capitalistes qui reléguaient les travailleurs dans une situation fatalement secondaire et de laquelle ils ne pourraient sortir qu'en groupant leurs forces jusqu'à ce jour isolées, pour constituer la puissance collective non seulement d'une corporation, d'une ville, d'une puissance, mais d'une vaste fédération de tous les travailleurs du globe, au moyen de laquelle la lutte contre l'ennemi commun, le monopole, pourrait devenir réellement effective.

Cette fédération de travailleurs n'a commencé à prendre réellement corps qu'en 1864, où fut définitivement fondée à Londres le conseil général de l'association internationale des travailleurs composée de Odget, président, Cremet, secrétaire général et Wheeler trésorier qui publia son programme socialiste.

Les anciens délégués à l'exposition de cette ville, Monet, Bergeron, Chupin et leurs amis qui avaient conservé les relations avec les membres des diverses délégations étrangères convoquent les coopérateurs influents pour constituer un comité de correspondants ».

Cette 1^{re} Internationale (Association Internationale des Travailleurs) s'inspire largement des idées de Prud'hon et regroupe anarchistes, socialistes et radicaux. Ses statuts proclament que « la conquête du pouvoir politique est devenue le premier devoir de la classe ouvrière », elle reprend le mot d'ordre du Manifeste communiste que Marx prononce dans son adresse inaugurale : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous », afin d'abolir toute classe sociale pour réaliser la révolution complète. L'influence de Marx, le grand bourgeois autoritaire allemand, devait vite devenir prépondérante comme nous le verrons et va s'accompagner d'une radicalisation des Lyonnais.

L'implantation lyonnaise

Les anciens délégués lyonnais de l'exposition de Londres vont créer la première section lyonnaise dès 1865, à partir des coopérateurs les plus influents, pour former des comités de correspondance. Les débuts sont difficiles, le nombre d'adhérents ne dépassant pas 150 à 200 et les autorités n'ont pas l'attention attirée par ce groupuscule. L'idéologie de référence reste celle de Proudhon, ce qui sera plutôt bien vu du pouvoir car elle n'entraîne pas d'engagement politique et ses propos sont modérés. Le Congrès de Genève de 1866 est dans cette lignée politique avec une réflexion théorique et un rapport moralisateur condamnant les grèves, le travail des femmes et des enfants, demandant la diminution des heures de travail. La section lyonnaise y est représentée en particulier par Adrien Schettel, Honoré Richard et surtout Albert Richard, son fils.

Les dissensions

En janvier 67, c'est la scission entre les proudhoniens purs qui vont rester dans l'ombre et les partisans de l'action politique avec Schettel, Palix, Albert Richard. Mais un affrontement va opposer Schettel et Richard sur les candidatures ouvrières et les alliances politiques que récuse A Richard. Au congrès de Lausanne de 1868, les deux protagonistes s'accusent mutuellement de malversations. La scission se confirme après le congrès amenant à la création de 3 groupes. Celui de Sipel, chaudronnier, celui de Schettel, vétéran de 48 et des luttes passées, représentant des milieux soyeux et celui d'Albert Richard, de son père et de Palix, représentants d'une nouvelle génération.

Albert Richard par son zèle et son efficacité va s'affirmer comme le leader et sera soutenu par le conseil général de Londres. La section lyonnaise néanmoins est sur le point de disparaître. « L'Internationale tend à se dissoudre à Lyon » se réjouit le procureur général. Le nombre des adhérents est alors de moins de 500. Ceux-ci se répartissent en 18 groupes de quartiers : la Buire, La Villette, la Guillotière ... Par ailleurs, comme la section lyonnaise est inactive à Lyon, les ouvriers portent leur intérêt au mouvement coopératif.

Le 9 août 1868, Albert Richard est nommé par la commission d'initiative pour représenter la délégation lyonnaise au congrès de Bruxelles et au congrès de la Liberté et de la paix à Berne.

Le congrès de Bruxelles marque un tournant par la prise en main de l'AIT par Marx. Elle se traduit par la victoire des collectivistes sur les proudhoniens et les débuts du socialisme révolutionnaires. Albert Richard vote avec la majorité révolutionnaire qui veut démolir le système actuel pour en reconstruire un autre, qui veut supprimer l'hérédité, et qui revendique la propriété collective du sol, des canaux, des routes, des lignes télégraphiques, mais la question de l'état n'est pas abordée.

La rencontre avec Bakounine

Malgré le refus de l'AIT d'y participer, tout en y autorisant ses membres à s'y rendre, Albert Richard participe au congrès de Berne du 21 septembre 1868. Ce congrès, le deuxième du nom, organisé par la Ligue de la paix et de la liberté est un congrès international où l'on retrouve des radicaux et des démocrates dont V Hugo, S Mill, les frères Reclus. La ligue va voler en éclat à la suite d'affrontements avec les membres de l'AIT. C'est à ce moment qu'apparaît Bakounine qui par ses convictions collectivistes et antiétatiques va être obligé de quitter la ligue ; en effet il réclame dans une résolution incendiaire « l'égalisation économique et sociale des classes et des individus et l'abolition de l'esclavage ». Il va fonder l'Alliance Internationale de la démocratie socialiste à laquelle vont adhérer A Richard et les frères Reclus, basée sur le mystère et le secret. Après un refus, l'Alliance va être admise au sein de l'AIT moyennant la dissolution de son bureau et sa transformation en section genevoise. Mais comme la plupart de ses adhérents sont hors de Suisse, cette Alliance sera une machine de guerre de Bakounine au sein de l'AIT, ce qui fera dire à Marx qu'elle est une « deuxième Internationale à l'intérieur de l'Internationale ». L'affrontement Bakounine-Marx ne fait que commencer.

**ALBERT RICHARD ET
L'ACTIVISME ANARCHIQUE
LYONNAIS.**

A son retour à Lyon, A Richard s'identifie à l'AIT à Lyon et dans la région et va prendre en main l'organisation. Sa situation sera ambiguë, car, tout en étant le représentant officiel de cette association, il sera le cheval de Troie de Bakounine. Il va liquider la tendance mutuelliste et le système coopératif, condamner la théorie proudhonienne de transformation graduelle et pacifique de la société, ce qui est conforme aux volontés de l'AIT. Aux élections de 69, ne pouvant présenter de candidature ouvrière, il va préconiser l'abstention, refusant de soutenir les radicaux. Il préconisera aussi l'abstention au plébiscite de 1870.

Albert Richard précisera lors de son interrogatoire que la création des sections lyonnaises date de 1869, sans doute février. Le rapport cité plus haut mentionne alors 25 sections lyonnaises regroupant 400 adhérents environ.

C'est l'occasion ici de s'intéresser de plus près à A. Richard, né le 8 décembre 1846, en revenant sur les rapports de police.

Son père, travaillant chez Gillet, était décrit comme « ouvrier teinturier quai de serin n°20 démocrate socialiste influent dans des corporations, c'est un des premiers et des plus ardents propagateurs de l'Internationale qu'il représente comme délégué à plusieurs congrès de la société à Genève », Albert est mentionné déjà plus haut pour avoir participé au congrès de Londres avec son père alors qu'il n'avait que 18 ans :

« Richard Albert, quai de serin n°20, est un jeune homme d'environ 23 ans, sans profession visant à devenir homme de lettres, il se livre dans des réunions et dans des articles des journaux de Bruxelles et de Genève à la propagation des principes les plus outrés du socialisme et figure parmi les plus ardents organisateurs de la société Internationale, qu'il a représenté comme délégué à plusieurs congrès que cette société a tenus. C'est le correspondant de la section lyonnaise avec les comités de Londres et Genève ; il correspond également avec la section de Marseille, Saint Etienne et diverses autres localités ».

« Les leaders libéraux et radicaux qu'il n'a pas ménagés dans des articles et dans les réunions ouvrières le tiennent en suspicion et vont jusqu'à dire qu'il a des attaches policières ; ainsi son action ne s'exerce guère que sur les ouvriers encore jeunes, qui n'ont pas encore figuré dans les menées politiques et qu'il a fait secourir par l'Internationale dans les moments de grève ».

Extrait d'un rapport du 19 mai 1870 :

« Richard Albert, né à Tours (Indre et Loire) auteur d'un écrit en forme de journal intitulé le Socialisme a fait des études chez les frères de la rue Pouteau, puis à l'école de la Martinière. Il ne s'occupe que de socialisme bien que son père n'ait d'autre ressource que les produits de son emploi de contre maître chez Gillet Teinturier quai de Serin n°9.

Richard Albert est déjà connu dans les partis démocratiques, mais ses idées sont plutôt socialistes que politiques. Comme son père ancien délégué au congrès de Bruxelles et de Genève, il est partisan de la réforme économique par la prépondérance du travail sur le capital, ou plutôt par l'ancre de ces deux éléments de production et leur réunion dans les mêmes mains. Le père et le fils Richard jouissent dans leur voisinage d'une bonne réputation. On les dit honnêtes, laborieux extérieurement.

Cependant, on leur reproche et notamment au fils d'avoir détourné des sommes provenant des collectes faites pour les besoins de la candidature de Bancel et d'avoir de leurs chefs, et sans mandat, fait eux-mêmes des collectes à l'occasion de l'ouverture du congrès de Berne, où Richard fils a été envoyé en délégation.

On reproche également au fils Richard d'avoir par ses conseils décidé un jeune homme de ses amis à remplacer ; d'avoir reçu de ce jeune homme une somme de 900 frs à titre de dépôt et de n'avoir encore restitué de ce dépôt que des sommes insignifiantes.

Richard fils a été également délégué au congrès de Bruxelles, mais les idées qu'il a exprimées à ce congrès, comme à celui de Berne, n'ont pas été bien accueillies parce qu'elles étaient trop exclusivement socialistes. Il est républicain, mais il demande la réforme économique par les changements complets des rapports entre le capital et le travail plutôt que par les révolutions politiques.

Son action dans la réorganisation de l'Internationale a été prépondérante. Le commissaire général ».

Courrier de Lyon du 10 mars 1870 :

« M Albert Richard n'est pas le premier venu. Il trouve l'expression juste, son langage est élégant, correct, parlementaire. Il a la franchise de ne flagorner personne ; ce qu'il dit semble procéder d'une conviction profonde. Nous ne goûtons pas la plupart de ses idées certes ! Mais nous devons convenir que M Richard est un homme avec lequel on peut discuter. Ses théories ne sont pas de la rengaine ; elles procèdent de l'étude mal digérée peut-être, à laquelle nous n'envions rien, mais enfin M Richard lui, il a appris, il sait. Comme orateur il est supérieur à tous ceux de nos avocats qui se sont fait entendre jusqu'à présent dans les réunions publiques ».

Son statut d'intellectuel dont il a l'aspect avec sa taille plutôt petite, sa maigreur, ses joues creusées, sa figure allongée, sa barbe noire et clairsemée, associés à sa jeunesse, lui assure une place particulière et prépondérante, malgré son âge, au sein de l'organisation lyonnaise où il va jouer un rôle fédérateur local, national, et international, durant les années 69 et 70.

LA GREVE DES OVALISTES

L'affirmation de l'anarchie sur le plan local commence en 1869 quand une vague de grèves déferle sur la ville et alentour. Il y a rencontre entre une organisation politique de 200 à 300 membres et un mouvement revendicatif. La section lyonnaise intervient directement dans les grèves par le jeu de la solidarité pécuniaire. Comme le dit Eugène Dupont, membre du conseil général de l'AIT : « A Lyon ce n'est pas l'Internationale qui a jeté les ouvriers dans la grève, c'est la grève qui les jeta dans l'Internationale ».

Le premier combat et le plus significatif est celui qui soutient la grève des ovalistes entre juin et juillet 1869. Cette grève mérite de passer à la postérité car elle est la première grève qui traduit l'éveil du monde féminin à la politique. Philomène Rozan, la meneuse sans visage, dont on ne connaît quasiment rien sur sa vie, en est un élément essentiel. Figurant d'abord parmi les pétitionnaires sous son seul prénom, elle devient présidente de la commission pour la grève, en en assurant l'organisation et la responsabilité.

Le moulinage travaille le fil de soie au sortir de la filature et le rend propre au tissage, c'est une des industries auxiliaires de la fabrique, qui se développe dans le quartier des Brotteaux et de la Part-Dieu.

La soie ovalée est le résultat d'un moulinage perfectionné, inventé par les fabricants de Nîmes et de Lyon dont l'avantage est économique et non technique, en épargnant certaines manœuvres en partie ou en totalité. Les ovalistes surveillent les moulins, garnissent et dégarnissent les bobines, vérifient la qualité de la soie, nouent et dénouent les fils cassés. Ce métier est quasiment exclusivement réservé à des femmes venant de toute la région Rhône-Alpes, y compris le Piémont. Elles vivent dans des conditions misérables, en dortoir, soumises à une discipline de fer et sont souvent obligées de se prostituer pour joindre les deux bouts avec des drames de l'avortement et de l'abandon d'enfants.

Le 21 juin 69 les ovalistes adressent une pétition au sénateur préfet du Rhône pour attirer son attention sur leur condition, sans doute écrite par l'écrivain public Bosquier, car elles ne sont pas entendues par leurs patrons :

« Monsieur le sénateur,

Les dames et demoiselles soussignés ci-dessous ont l'honneur de vous exposer qu'elles ne gagnent que 1fr 40 par jour. Voilà longtemps qu'elles souffrent n'ayant qu'une aussi minime journée. Il serait temps d'y mettre en terme et de leur faire accorder une petite augmentation vu qu'on les fait travailler depuis cinq heures du matin à sept heures du soir ce qui est très pénible pour une femme.

A cet effet, elles viennent solliciter les bontés de Mr le sénateur d'avoir la bienveillance de leur faire accorder une augmentation en fixant la journée de chaque ouvrière à 2fr et une heure de travail en moins.

Autrement les dénommées ci-dessous se verront forcées de cesser le travail à leur grand regret vu qu'il est impossible de pouvoir vivre et s'entretenir en gagnant aussi peu. Il y en a au moins la moitié qui n'ont pas la santé et sont souvent malades par rapport à la nourriture grossière qu'elles sont obligées de manger afin de pouvoir suffire avec le peu qu'elles gagnent.

Elles ont toutes recours à vous Mr le sénateur pour que vous ayez la bienveillance de leur accorder votre appui et votre haute autorité pour leur faire avoir l'augmentation qu'elles demandent.

De ce bienfait elles vous auront une éternelle reconnaissance et elles sont avec le plus profond respect votre très humble et dévouée servante et administrée
».

Suivent 255 signatures dont celle de Philomène Rozan.

Devant l'absence de réponse et une montée en puissance de l'agitation, une réunion rassemblant 2000 ovalistes a lieu à la Rotonde aux Brotteaux. Une tentative de dialogue avec les patrons se heurte à une fin de non-recevoir. Une nouvelle pétition est adressée au préfet signée de la présidente Rosalie Rozen illettrée le samedi 26 juin ; ce même jour au café Balmont une ultime tentative de négociation est entreprise en même temps qu'est mise sur pied une caisse de secours. La grève se déclenche avec des rassemblements et des manifestations que nous ne détaillerons pas ici. Les patrons essayeront de casser la grève en important des Italiennes. La grève a tendance à pourrir. Le dimanche 11 juillet, le bureau des grévistes organise une réunion ultime à la Rotonde. L'abandon des revendications salariales est accepté pour les femmes, mais pas la réduction du temps de travail qui sera discutée au cas par cas.

Le bureau fait voter l'adhésion à l'AIT en accord avec A Richard : « Richard père et fils, Blanc, Palix, Vinbdy, Bres et Canon ont affilié les ouvriers moulinistes et ovalistes à cette association.... ».

La réponse de l'AIT est signée Eugène Dupont secrétaire correspondant pour la France de l'AIT ; il la fait parvenir à Albert Richard, ne pouvant le faire lui-même à cause de la maladie de ses enfants :

« Association Internationale du Travail. Conseil général

256 High Holborn WC London

17 juillet 1869

Aux citoyens et citoyennes membres de la section des ovalistes de Lyon.

Chers citoyens ! et citoyennes

Le conseil général a reçu avec le plus grand enthousiasme votre adhésion à l'association internationale du travail. Il fera tout ce qui dépendra de lui pour vous aider dans la lutte que vous soutenez contre l'agression des ouvriers à la Capital.

Il espère que votre exemple sera suivi par tous les travailleurs isolés qui comme vous, ils organisent dans leurs motions des sociétés de résistance afin que la classe ouvrière puisse acquérir par l'organisation internationale de toutes ses forces la puissance sociale pour anéantir la classe bourgeoise.

Courage et persévérance. Rappelez-vous le cri de ralliement de l'association internationale du travail : Travailleurs de tous les pays unissez-vous.

Au nom du conseil général ; Eugène Dupont, secrétaire correspondant pour la France ».

Philomène Rozan quittera la présidence. La grève se terminera le 21 juillet. Seuls certains patrons accepteront la diminution de travail de deux heures, qui ne persistera pas toujours. Philomène Rozan est choisie par Marx pour aller au congrès de l'Internationale de Bâle. Il espère ainsi écarter les proudhoniens qui sont antiféministes et qui n'ont pas de représentation ouvrière. A Richard arrive à évincer Philomène et à représenter les ovalistes à Bâle en y associant Palix et surtout Bakounine qui n'a pas de représentation ouvrière. Ce dernier compte transformer l'Internationale en un instrument lui appartenant en propre et à transférer le siège de Londres à Genève en faisant en sorte que la question de l'héritage soit plus importante que la socialisation des moyens de production. La délégation lyonnaise est à la dévotion de Bakounine et se partage entre la commission des sociétés de résistance et celle du droit d'héritage avec Bakounine et Richard. Marx : « Les propositions de Bakounine ne furent pas adoptées et le siège du Conseil général resta fixé à Londres ».

Le succès appelle le succès et les affiliations de grévistes et de société de résistance se multiplient : c'est le cas durant l'été 1869 des menuisiers, des bronziers, des marbriers et des passementiers. A partir de l'automne 69, Richard, suivant Bakounine, privilégie, au contraire de Paris, l'action pédagogique au détriment des luttes politiques en multipliant les petites réunions corporatives dès automne 1869.

Albert Richard va néanmoins, sous la pression des événements et des groupes de l'AIT, s'insérer dans le combat quotidien, mais à contrecœur et de manière temporaire, et donc rassembler en une puissante fédération, lyonnaise d'abord, plus large ensuite, ces chambres syndicales, ce qu'il va faire courant 1870.

1870, LES DEBUTS DE L'AGITATION LYONNAISE.

Au préalable, devant le conflit franco-allemand qui s'annonce, il faut opposer l'attitude de Marx à celle de Bakounine.

Marx désire avant tout la défaite du bonapartisme qui représente un obstacle à l'émancipation de la classe ouvrière, il prend parti pour la Prusse, car l'Allemagne est plus avancée économiquement et l'unité allemande lui semble favorable aux intérêts du prolétariat. Bakounine ne fait aucune différence entre la France de Napoléon III et l'Allemagne de Bismarck, mais il est persuadé que le militarisme prussien est plus dangereux que le bonapartisme. L'unité allemande sous l'hégémonie de la Prusse lui semble une menace pour le monde entier alors que la France est le rempart de la civilisation humaine. Comme il a été dit plus haut, le fédéralisme latin s'oppose au centralisme allemand.

Le 1^{er} semestre de l'année 1870 est marqué par le plébiscite de Napoléon III qui suscite de vigoureuses oppositions de la part de républicains et une surveillance accrue de tous les opposants au régime par la police dont Louis Andrieux qui sera incarcéré. Le non l'emportera à Lyon.

Albert Richard, qui refusera de s'impliquer dans le plébiscite, va continuer son rôle fédérateur.

Son refus d'engagement direct dans les luttes politiques du moment provoquera un rebondissement du désaccord entre les deux branches ennemies de l'Internationale locale, celle de Richard et celle de Schettel. En février 70, le Conseil général de Londres est saisi par Eugène Dupont d'une lettre consacrée à ce désaccord provenant de la commission d'initiative : la combativité politique des éléments populaires posait au mouvement ouvrier lyonnais des problèmes que la passivité voulue de Richard aggravait et Schettel pensait pouvoir reprendre la main en dénonçant ce choix. Marx prit la défense de Richard : « Richard, dirigeant à Lyon jusqu'à ce jour et presque un jeune homme est très actif. En dehors de son adhésion à Bakounine et de l'activité philosophique qui en découle, je ne vois pas ce qui peut lui être reproché... ». Le conseil général rejeta les accusations contre Richard et confirma l'arbitrage, favorable à lui, des congrès de Lausanne et de Bâle. Bien plus, sa volonté d'insérer l'AIT dans les luttes de type syndical à l'écart de toute intervention lui attira des éloges : l'Internationale du 2 janvier : « L'association de Lyon a déjà, dans la fleur de l'âge une si brillante renommée et une si redoutable puissance que nous pouvons tout attendre d'elle ».

A partir du 23 janvier une commission d'initiative s'installa aux Brotteaux, chez le cafetier Guillaume, « dans une grande salle obscure très cachée, ressemblant à un débarras ».

Elle reçut la mission de transformer la section lyonnaise des 22 quartiers comportant 500 membres en une vaste fédération de chambres syndicales et corporatives rayonnant sur des dizaines de milliers d'adhérents.

Le 24 janvier les membres de la commission se répartissent les rôles. Le rôle principal appartenait à 5 secrétaires dont A Richard, le plus jeune : 24 ans, Gaspard Blanc, employé des ponts et chaussées, Balthazar Placet graveur, Guillaume Chol cordonnier, Louis Palix tailleur le plus âgé, 41 ans.

Les réunions de propagande se multiplient dans les semaines qui suivent.

Une deuxième assemblée générale réunit environ 500 personnes. Rapport du 27 février 1870 adressé au conseiller d'état :

« J'ai l'honneur de vous informer que la réunion privée qui a eu lieu aujourd'hui dans la salle des folies lyonnaises rue Basse du Port au bois n°11 a eu pour objet de former une association internationale de tous les corps d'état réunis ayant la forme et le caractère d'une société de secours mutuel dans le but de soutenir les grèves qui pourraient se produire.

La réunion se composait de 500 personnes environ de diverses professions, elle était présidée par Richard Albert, demeurant quai de Serin 20, tout autour de lui ont pris place après nomination les délégués de chaque profession.

Le président a ouvert la séance par un discours demandant à tous la camaraderie et l'union de leurs intérêts par la formation d'une société de secours mutuel, non seulement en France mais dans toutes les puissances de l'Europe. L'orateur a dit que l'organisation de la dite société existait déjà en Angleterre et en Belgique et que désigné lui-même pour la créer à Lyon, il était en correspondance avec les délégués de puissance étrangères. Il a ajouté que du fonctionnement de cette société dépendait le sort de chaque association, que de soi-même il devait crédibiliser forcément son influence dans toutes les questions politiques à l'avenir. Qu'asservi pendant longtemps, le jour était venu pour les ouvriers de se débarrasser d'une tutelle gênante (le pouvoir du souverain quel qu'il soit). L'orateur a dit aussi qu'il n'y avait aucun danger à courir pour personne, qu'ils usaient d'un droit acquis, et que ni la police, ni le pouvoir, n'avaient rien à voir dans les affaires d'intérêt de la classe ouvrière. Enfin, il paraîtrait que l'orateur, sans faire des excursions directes dans le domaine de la politique, a fait pourtant quelques allusions en se servant des noms de Jean et de Jeanne que tout le monde a compris qu'il voulait désigner : l'Empereur et l'Impératrice, et en terminant sa péroraison, il a dit : « Citoyens, nous sommes dans l'ornière, il faut en sortir victorieux ».

Deux autres orateurs ont été entendus, mais je n'ai pu avoir que le nom d'un seul qui est le Sr Placet graveur demeurant rue Masséna n°58, lesquels, avec beaucoup moins de talent oratoire que le sieur Richard, ont parlé dans le même sens.

« Commencée à midi, la réunion s'était terminée à 2 heures trois quarts. Les membres présents à cette réunion n'ont été admis que sur la présentation d'une lettre d'invitation personnelle, nominative. Il y avait des ouvriers de Vaise, de la Croix Rousse et de tous les quartiers de Lyon. Aucun chant séditieux ne s'est produit. L'ordre le plus parfait tant n'a cessé de régner tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la salle.

Avant de lever la séance, le président a fait connaître qu'une réunion générale aurait lieu dans le courant du mois de mars prochain sans indiquer le local où aurait lieu cette réunion.

J'ai omis de dire qu'à la porte de la salle était placé un bassin où chaque invité déposait volontairement en entrant quelques menues monnaies.

Voilà, Monsieur le Conseiller d'Etat la relation aussi exacte que possible des faits qui se sont produits dans cette réunion soi-disant prouvée. Il est évidents que les promoteurs des dites réunions travaillent certainement pour arriver à bref délai à une désintégration sociale, en cachant leur but sous l'apparence d'une question économique.

J'ajoute que les hommes qui ont conduits le projet d'association internationale sont prudents et surtout très méfiants, leurs circonvolutions oratoires indiquent bien qu'ils se croient toujours entourés d'agents de la police secrète ».

Suit la formule de politesse.

Il n'y a donc pas de divergence entre Richard et le Conseil général de Londres sur la construction d'une organisation ouvrière indépendante, les divergences n'apparaissent que dans la façon d'utiliser cette organisation.

Toute l'activité de la commission se concentra ensuite sur la préparation de la grande manifestation du 13 mars qui devait marquer officiellement les débuts de la fédération lyonnaise des groupes corporatifs syndicaux.

Des réunions préparatoires permirent de recevoir les délégués de différentes corporations, on allait en compter 29 en avril, et de mettre au point l'organisation pratique. La plus grande salle de réunion de Lyon, celle de la Rotonde du café Brochier, place Kléber, aux Brotteaux, fut louée.

8000 invitations furent lancées, un banquet était prévu.

Le 13 mars 1870, dans une ville considérée comme la capitale du socialisme, s'ouvrit cette manifestation sans Bakounine. Il résidait alors à Locarno, auprès de sa femme Antonia, enceinte des œuvres d'un autre que lui, et estimait que la situation n'était pas favorable : « Et quand l'heure de la Révolution sonnera, vous proclamerez la liquidation de l'état et de la société bourgeoise, l'anarchie, c'est à dire la vraie, la franche révolution populaire, l'anarchie juridique et politique et la nouvelle organisation économique de bas en haut et de la circonférence au centre des travailleurs ».

Cette réunion présidée par Eugène Varlin en présence du Marseillais Bastelica et de délégations de Paris, Marseille et Rouen, véritable congrès des sections françaises de l'Internationale, rassemble 6000 participants selon les autorités.

C'est un triomphe pour les militants lyonnais et surtout pour Albert Richard qui rappelle dans son discours les grands principes bakouniens de suppression de l'état, de refus du vote et de l'espérance reposant sur la spontanéité des masses ; il fut contré par Bastelica qui recommandait une implication politique indépendante et opposée aux bourgeois. Cette réunion permit la création d'une fédération des sociétés ouvrières. La réunion se termina par un grand banquet.

La commission de 15 membres qui en sort est chargée de créer une fédération lyonnaise des travailleurs et projette de publier un journal. Une trentaine de corps de métier a adhéré à l'Internationale dans la ville et en banlieue comme Oullins. Ce meeting fut le signal d'une activité redoublée de la section lyonnaise. En juin celle-ci intervient à nouveau dans les grèves de la soie et va essayer de regrouper la métallurgie et le bâtiment.

Des foyers nouveaux apparaissent à cette même période dans plusieurs villes ouvrières : Neuville, Vienne, Givors, Saint Etienne où un Comité d'initiative début 69 comporte des sections chez les mineurs et les rubaniers. Début 70, le rattachement à la fédération mis sur pied par Albert Richard est officiel et il en consacre l'affiliation en avril 70 en se rendant sur place. L'action de l'Internationale se répand aussi auprès des verriers de Rive de Giers, sans doute chez les imprimeurs sur étoffe de Bourg-Argental, une implantation se fait à Villefranche, peut-être à Crest, à Tournon en décembre 69, au Cheylard pour citer les principales.

L'évaluation des forces réelles de l'Internationale est difficile à évaluer.

Rien ne permet de dire qu'elle fut le détonateur des grèves ; il y a seulement adéquation entre ces mouvements et les grévistes pour qui l'Internationale est d'abord un référent, rappelons la déclaration de E Dupont plus haut : « A Lyon, ce n'est pas l'Internationale qui a jeté les ouvriers dans la grève, c'est la grève qui les jeta dans l'Internationale ».

La réunion de Lyon fit du bruit, d'autant qu'elle se produisit avant le plébiscite, les autorités policières étaient parfaitement au courant.

Estimant la situation grave et devant la découverte d'un complot contre Napoléon III, elles décident d'arrêter le 30 avril les membres des comités dirigeants de l'Internationale lyonnaise dont Richard, Palix, Chol et d'autres. Durant son interrogatoire Albert Richard s'efforça de minimiser son rôle et son action qu'il qualifie de sociale ou socialiste et non politique. Libéré après un mois d'emprisonnement, il se réfugia quelque temps en Suisse,

puis il revint à Lyon pour comparaître le 8 août, mais l'affaire fut renvoyée à une date ultérieure et la chute de l'Empire mit fin aux poursuites. Lui et ses collègues continuèrent à organiser des réunions secrètes en faisant venir à Lyon des doctrinaires éprouvés de Neufchâtel, Paris et Marseille, mais l'AIT disparut de la scène sociale, ce que conteste Rude pour qui la fédération resta l'organe de la classe ouvrière.

Les tracasseries et enquêtes policières se multipliaient par ailleurs contre les manifestations anarchistes et leurs organisateurs. Des courriers furent aussi échangés avec Mikael Bakounine. Celui-ci connut ainsi les menées insurrectionnelles suscitées à Lyon par la déclaration de guerre à la Prusse. Le 20 juillet 1870, le lendemain de cette déclaration, eut lieu le pillage de la chapelle des Jésuites, et la gare de Perrache fut assaillie pour empêcher le départ des troupes.

LA GUERRE ET SES CONSEQUENCES

Puis c'est la guerre avec ses conséquences.

L'épisode le plus emblématique de l'agitation lyonnaise est l'affaire Lentillon.

Le 13 août, à l'occasion d'une manifestation violente, Joseph Lentillon, né en 1823 à Condrieux, notaire à Thurins, radical, monta sur le socle de la Croix Rousse tout près du chemin de fer devant une foule estimée à 3000 personnes :

« 13 août 1870. Ce matin vers 9h le Sr Lentillon monta sur la croix placée sur la grande place, haranguait la foule et engageait les jeunes gardes mobiles à ne pas partir disant qu'il fallait proclamer la république ; Mr le Commissaire de police essaya vainement d'interrompre ces discours séditieux et de faire disperser le rassemblement. Il fut menacé, injurié et bousculé. Forcé fut donc de faire intervenir le sergent de ville appuyés par un bataillon militaire. Mr le commissaire de police procéda à l'arrestation de l'orateur qui continuait les exhortations. Mais la foule ayant pris parti pour Lentillon il s'en suivit une scène tumultueuse dans laquelle un sergent de ville fut percé de sa propre épée... ».

Compte-rendu du rapport de police :

« A notre approche, la plupart des personnes qui étaient rassemblées autour de la place se sont dispersées mais un noyau qu'on peut porter à trois centaines nous a accueillis en criant vive la république (agitant leurs chapeaux ou leurs casquettes), on ne l'arrêtera pas au Rhône, la police à la potence etc., etc.... Ces individus se sont rués sur nous en nous frappant à coups de poings et pierres. Des femmes nous jetaient du sable et de la poussière dans les yeux. Dans la mêlée on a désarmé un sergent de ville et on s'en est servi pour en frapper les agents. Le sergent de ville Caréran de la deuxième compagnie a été frappé d'un coup de poignard à l'épaule gauche et au même côté ; la blessure de l'épaule est de forme triangulaire et d'après les constatations de Mr Durand, docteur en médecine qui lui a donné quelques soins dans la pharmacie Seyvet, elles sont mortelles ; le brigadier Boisseaux de la 3^e compagnie a été aussi grièvement blessé entre les deux épaules, la blessure est également triangulaire. Les individus soussignés ci-dessous ont été arrêtés au moment même où ils nous frappaient nous et les agents de la force publique :

1° Lentillon Joseph, né à Condrieux (Rhône) le 21 mars 1823 de Pierre et de Françoise Boudran, notaire, demeure à Thurins Rhône.. ».

Outre Lentillon, 10 personnes furent arrêtées dont Alexis Deloche, âgé de 15 ans que nous retrouverons lors de l'assassinat du commandant Arnaud, plus loin.

« Nous apprenons que le sergent de ville Caréran est décédé à une heure de l'après-midi à l'Hôtel Dieu de Lyon par suite des blessures qu'il a reçues ; nous adresserons un réquisitoire à M le médecin au rapport à l'effet de faire constater les blessures du décédé et du brigadier Boisseaux.

Nous continuons nos recherches pour arrêter, s'il est possible, d'autres individus particulièrement l'individu qui s'est emparé de l'épée du sergent de ville.

Tous les individus arrêtés ont été conduits avec des fiacres montés par la troupe à la prison Saint Joseph... »

Puis formule administrative, signé le commissaire de police.

Le meurtre du sergent provoqua beaucoup d'émoi chez les autorités policières judiciaires et militaires. Une enquête policière trouve un témoin qui a vu la scène mais le coupable ne put être retrouvé :

« Monsieur le secrétaire général

J'ai l'honneur de vous informer que le propriétaire de la maison rue de la reine N°6 a déclaré qu'il avait assisté hier aux troubles de la Croix Rousse, qu'il avait admiré le sang-froid des sergents de ville qui ont conservé leur épée dans le fourreau. Il déclare avoir vu un individu s'emparant d'une de ces armes avec laquelle il a traversé le sergent de ville qui est mort. Je désirerais savoir si cet individu a été reconnu et arrêté... ».

Réponse du 14 août adressée par le secrétaire général de la préfecture :

« Monsieur le Général

On n'a malheureusement pas retrouvé jusqu'à présent l'assassin du sergent de ville Carrican. Mais des recherches actives continuent et je ne désespère pas qu'elles n'aboutissent à des arrestations. Dans ce cas, je m'empresserai de mettre à votre disposition cet individu... ».

Les débats furent conduits par le 1^o conseil de guerre de la 8^o division militaire dans la salle des assises du département du Rhône du palais de justice. Lentillon fut condamné par la cour d'Assise militaire le 15 août à un an de prison. Cette condamnation fit beaucoup jaser entre ceux qui trouvaient que c'était trop et ceux qui trouvaient la condamnation insuffisante.

Par ailleurs, les gardes mobiles de Sathonay furent catéchisés par des internationalistes alors que certains d'entre eux promenaient un drapeau rouge, cependant qu'était distribué le journal la Solidarité de Neufchâtel qui désignait Lyon comme le lieu prochain de l'inévitable révolution.

Une lettre du 20 août adressé au préfet de Villefranche fait état de rumeurs propagées par de individus qui répandent l'alarme en disant que les Prussiens vont arriver et dévastent la contrée ce qui leur permet d'acheter les denrées à bas prix.

Un rapport du 22 août est adressé à Monsieur Delcour commissaire spécial :

« A 9h3 /4 il y a 25 personnes formant des groupes qui se touchent devant le palais Saint Pierre. On y parle de la situation de notre armée devant les Prussiens, il y en a peu dont la conversation soit rassurante.

Là on dit que Bazaine est acculé sous Metz, ici on dit que les Prussiens se dirigent sur Troyes, tout est bombardé. Dans un autre endroit on dit qu'un de ses amis lui a dit que depuis la guerre quatre Prussiens qui sont entrés dans une auberge du côté de Mourmelon ont dit à la maîtresse du logis : « Vous ne nous reconnaissez donc pas Mme », elle rappelle ses souvenirs et elle vit qu'elle avait à faire à 4 Prussiens qui étaient restés quatre ans à relever les plans de ce pays pour leur gouvernement. Vous voyez combien ils se sont occupés plus que nous en Prusse. Une autre dit que Bazaine va nous envoyer une bonne nouvelle et beaucoup disent : « Espérons cela » en soupirant.

Un individu dit et on l'approuve : « Il ne fallait pas envoyer 10.000 hommes, mais 60.000, on dirait que ça été fait exprès pour faciliter les Prussiens à entrer chez nous ».

L'agent Martinet écoute parler un petit vieux à grande barbe blanche avec un cordon rouge en guise de chapeau que j'ai désigné. Cet individu, parlant de notre organisation militaire dit plusieurs fois de suite : « Ca pêche par la base ». Il a tout l'air ce petit vieux d'être une vieille rouillarde (sic) ».

Le 23 août, eurent lieu des rassemblements et des défilés dans Lyon. Bakounine écrivait à Albert Richard ce même jour :

« Les Prussiens marcheront sur Paris. Il faut que le peuple prenne les armes contre ses maîtres et s'organise pour une guerre au couteau... Vous êtes entourés de traîtres... Il faut mettre à bas vos Prussiens de l'intérieur ».

Le 30, une émeute au camp de Sathonay entraîne la défection de quelques gardes-mobiles.

LA CHUTE DE L'EMPIRE ET SES CONSEQUENCES

La période comprise entre le 4 septembre 1870 et le 30 avril 1871 peut se subdiviser en 3 périodes :

- avant Bakounine s'instaure une période d'instabilité, une commune populaire s'empare ensuite du pouvoir et fait place à une municipalité élue soumise à des forces contradictoires à l'intérieur et à l'extérieur,
- l'arrivée de Bakounine marque l'acmé de l'influence anarchique qui se concrétise par une commune éphémère,
- l'après Bakounine est marqué par le déclin du mouvement populaire et de l'idéologie anarchiste, malgré une tentative de 3^e commune.

La proclamation de la République et la 1^o Commune

Le 4 septembre, après la capitulation de Sedan le 2 et la chute de l'Empire, le gouvernement de la République est réfugié à Tours et se trouve sans grande autorité, ce qui laisse une grande autonomie de fait aux communes. La République est proclamée par un gouvernement transitoire comprenant en particulier l'avocat lyonnais Jules Favre, défenseur des insurgés de 1834. Une affiche signée en particulier par A Richard fait part de cette annonce.

A Lyon, le matin du 4 septembre, sitôt connues les nouvelles de Sedan, des manifestants convergent des Brotteaux, de la Croix Rousse et de la Guillotière vers les Terreaux pour envahir l'Hôtel de Ville. Un papier manuscrit retrouvé aux archives complète cette décision, sans que l'on sache son origine et sa finalité :

« Les malheurs de la patrie nous dictent notre devoir.

Nous proclamons immédiatement l'armement de la nation, la déchéance de l'Empire, la proclamation de la République ».

Lyon le 4 Sbre

La commission provisoire »,

suivent une dizaine de signatures où l'on a pu reconnaître celles des dénommés Charverot, Beauvoir et Soubrat.

L'officier de santé Durand proclame du balcon de l'Hôtel de ville la République et fait acclamer une première liste de membres d'un Comité de salut public.

Ce Comité de salut public désigné par acclamation s'intitule commission provisoire, il siège à l'Hôtel de Ville et comprend des républicains modérés comme le vétérinaire Hénou, mais aussi des radicaux, et surtout une majorité de représentants des classes ouvrières et des artisans, mais va limiter le nombre des internationalistes en excluant Albert Richard.

Leur participation, quoique limitée sur le plan pratique, y devient cependant importante sur le plan idéologique.

Avant même cette proclamation, un jeune homme nommé Charbin avait hissé à ses risques et périls le drapeau rouge de la Commune à la place du drapeau tricolore.

« Le drapeau tricolore, dit le secrétaire du Comité de salut public, sous lequel s'allièrent la bourgeoisie et la royauté, représentait la révolution politique. Il était fêté du bourgeois pour lequel il représentait la liberté et l'ordre assurés par l'autorité ; il était acclamé du soldat pour lequel il représentait, hélas ! la gloire.

La République, le suffrage universel, le peuple enfin exigent un autre emblème... La Révolution n'aboutit que si elle devient sociale.... Et cette Révolution ne s'effectue que par l'entente commune et libre des intérêts, délivrés de toute sujétion, de toute influence, par la coordination des forces de chaque homme, de chaque cité, de chaque province, par la fédération administrative,

productive et commerciale. Dès lors en face du drapeau tricolore, labarum gouvernemental, militaire et religieux, se dresse le drapeau rouge, guidon du citoyen ».

Cette proclamation sous la pression des internationalistes, se fait 9 heures avant celle de Paris et avant celle de Marseille, tandis que le préfet Sencier et des fonctionnaires des services publics, sont arrêtés.

Le premier soin du Comité est d'ordonner la libération des prisonniers politiques. Un ordre d'élargissement signé de Chépié, président, de Chaverot, Perret, Langlade et Vollot est envoyé :

« Lyon le 4 septembre

Au nom de la république qui vient d'être proclamée,

Nous, membres de la commission provisoire, nous ordonnons au directeur de la prison de St Joseph de mettre en liberté tous les détenus politiques qui se trouveront sous sa garde.

Pour la commission provisoire »

les signatures des sus désignés.

Le récit d'A Stayer qui publie l'ordre n'en fait pas mention dans la narration qui suit.

La foule se porte à la prison et se heurte au commissaire de police qui veut résister et fait sortir le poste. Les soldats mettent la crosse en l'air et le commissaire maltraité ne dut sa survie qu'à l'intervention d'un boulanger qui lui donna asile. La porte fut forcée et les prisonniers délivrés furent menés à travers toute la ville dans un fiacre au-dessus duquel deux manifestants en manches de chemise se tenaient debout en élevant un drapeau rouge au bout d'une perche, tambours et clairons en tête, aux acclamations de la foule qui se presse dans les rues de la presqu'île avant d'entrer à l'Hôtel de ville.

Parmi les libérés, l'avocat Louis Andrieux, emprisonné par l'Empire après sa campagne de dénigrement du plébiscite (il devait avoir un destin national et il est connu pour être le père présomptif d'Aragon), et Joseph Lentillon sont les plus remarquables.

En sens inverse les policiers du régime déchu, des religieux, suspects par définition. Ils étaient accompagnés par les cris de « Au Rhône, A l'abattoir. A mort » qui impressionnèrent fortement la bourgeoisie.

Le même jour la rue impériale est rebaptisée rue de la République.

Pendant 12 jours, ce comité sera maître de la ville malgré la nomination le 5 septembre du préfet Challemel-Lacourt, envoyé par le gouvernement de défense nationale, mais considéré par le comité seulement comme un « délégué du gouvernement auprès du gouvernement de Lyon » en raison de la méfiance à l'égard du gouvernement :

« Introduit dans la salle des fêtes, où siégeait solennellement le Comité de salut public, le préfet du gouvernement de la défense nationale y fut reçu avec les égards dus au représentant d'un pouvoir qu'il importe de ménager, mais aussi avec une méfiance voisine de l'hostilité. Il y subit un long interrogatoire au cours duquel il assouplit sa raideur naturelle, se courba au niveau de son auditoire, s'efforça de gagner sa confiance par des déclarations appropriées aux circonstances et mit toutes les ressources de son intelligence à s'insinuer dans les sympathies d'une démocratie ombrageuse et revêche ».

Louis Andrieux

Installé dans des conditions précaires à l'entresol de l'hôtel de ville, il ne peut recevoir un visiteur sans l'autorisation d'un des présidents du Comité et son courrier est lu, mais

il peut sortir librement. Il va s'efforcer de limiter les dégâts en contrant au maximum les menées des forces populaires et limiter les tendances antijacobines.

Des bandes firent des perquisitions au séminaire de Saint Irénée et chez les Capucins, gardiens du monument commémoratif des Brotteaux.

Prévenus par le père Chevrier, ils purent se réfugier à temps chez les frères de Saint Jean de Dieu.

Le 6 septembre, une perquisition eut lieu chez les Jésuites de la rue Sainte-Hélène, dont certains furent arrêtés et emprisonnés avant d'être expulsés de Lyon, ainsi que chez les Carmes et les missions africaines Grande Rue de la Guillotière avec pillage.

Le 7 septembre, le Comité décida la suppression de toute allocation aux sociétés religieuses et vota une adresse au gouvernement pour la séparation révolutionnaire des Eglises et de l'Etat.

Le 8, le commandement des corps de volontaires en formation fut offert à Garibaldi et à Gustave Cluseret, un aventurier venant de Paris, ex officier de la garde mobile en 1848, général de brigade au service des nordistes et membre de la section de New York de l'Internationale.

Le 9, la calèche de l'archevêque fut arrêtée et fouillée. L'octroi fut aboli.

Le 10, le Comité acceptait des élections municipales pour le 15.

Le 11, l'exemption à l'enrôlement fut supprimée pour les religieux.

Le 12, le Mont de Piété dut restituer les objets déposés ne dépassant pas 20 francs en même temps qu'étaient établis contre les riches une taxe immobilière de 0.5% et un impôt mobilier de 1%.

Le 13, le Comité décidait l'élection des commissaires de police au suffrage universel et proposait de faire arrêter les maires refusant de reconnaître la République.

Le 14, septembre des mesures officielles de laïcisation sont prises et sont affichées :

COMMUNE DE LYON

Le Comité de salut public,

Considérant que l'enseignement donné par les congrégations est contraire à l'esprit républicain

ARRETE

ART. 1°. - Nulle subvention n'est accordée dès ce jour par la Commune aux institutions religieuses de l'un et l'autre sexe.

ART. 2. - Les locaux appartenant à la Commune et servant actuellement aux écoles religieuses et aux salles d'asile seront désormais affectées à des écoles et à des salles d'asile, dirigées par des personnes laïques.

ART. 3. - Nulle personne ne peut exercer l'enseignement sans être munie d'un diplôme.

Pour le Comité

Les présidents : CHEPIE, CHAVEROT, PERRET.

Enfin un Comité de Sûreté Générale était mis en place rue Luizerne (rue Major Martin aujourd'hui) à l'Hôtel de Police après que des insurgés s'en soient emparés.

Selon Moissonnier, « y dominaient, semble-t-il, des radicaux avancés influencés par les méthodes blanquistes ». Ses premières mesures furent de libérer des droits communs et des filles publiques et d'arrêter une centaine de personnes : fonctionnaires, ecclésiastiques, policiers, conseillers municipaux.

Le 15, une première réunion du Comité de salut public vota une réquisition de 20 millions destinés à la défense, une deuxième sortit une proclamation où il déclarait avoir

été entravé par l'administration, la hiérarchie civile et militaire et par les forces réactionnaires.

Le 8 septembre, une réunion s'était tenue à la Rotonde sous l'impulsion d'Andrieux, proche de Gambetta, qui voulait rétablir l'autorité du pouvoir central. Elle désigna 10 commissaires chargés d'être les intermédiaires entre le peuple lyonnais et le Comité. Trois de ces commissaires furent chargés d'aller à Paris pour prendre le contact avec le gouvernement et exposer les revendications lyonnaises, en particulier la discussion d'une levée en masse contre la Prusse. Furent élus Louis Andrieux, et deux internationalistes bakouniniens A Richard et Victor Jaclard, un mathématicien de passage à Lyon.

Andrieux profita de sa visite parisienne pour se faire nommer procureur en charge par Gambetta afin de mettre fin au désordre lyonnais et faire respecter l'autorité du gouvernement. Les deux internationalistes furent pour la forme présentés à Gambetta qui leur raconta des salades. C'est à Paris où il resta quelques jours que Richard rencontra Cluseret dont nous reparlerons.

La nomination d'Andrieux apportait une aide précieuse à Challemel-Lacour, qui l'avait sollicitée, pour remettre de l'ordre à Lyon.

Les élections municipales

Le 15 septembre, 52 conseillers sont élus, auxquels le Comité de Salut public remet ses pouvoirs provisoires. Ce conseil municipal porte Hénou à la mairie et des élus modérés, représentant en majorité la bourgeoisie au détriment des ouvriers. Il va dans un premier temps poursuivre la politique du Comité en commençant par confirmer le séquestre de tous les immeubles congréganistes ainsi que leur affectation à des services publics. Rappelons que le siège de Paris commence à partir du 19 septembre.

Ce conseil municipal dans un esprit conciliateur déclare le 24 septembre 1870 que le drapeau rouge représente le signal de la patrie en danger et prend la décision de le laisser.

Mais les forces démocratiques et socialistes ne s'avouaient pas vaincues et des comités dont le rôle sera important, se constituèrent après les élections.

- Un existait déjà, c'était le Comité de sûreté générale qui faisait une large place aux amis d'A Richard.
- Un se constitua immédiatement : le Comité central fédératif qui se fédéra avec la Ligue du midi pour procéder à une levée en masse et coordonner la défense indépendamment de Gambetta. Selon Andrieux, il « représentait la fraction ultra-jacobine de la démocratie lyonnais » « Il s'agit de mener une guerre populaire en faisant appel à l'initiative des masses sans beaucoup tenir compte des directives de Gambetta. Il s'agit même de lui faire violence ». Maurice Moissonnier. Son siège de réunion était le palais Saint Pierre. Il avait des liens étroits avec le Comité de salut public dont plusieurs de ses membres en étaient issus.
- Le troisième fut le fait de la section lyonnaise de l'AIT. Le Comité de salut de la France était destiné à promouvoir les idées de Bakounine en faisant fi des instructions du conseil général de Londres et assurer la défense nationale. Le meeting inaugural eut lieu le 17 septembre à la Rotonde avec Richard, Blanc, Palix et Saignes.
- Citons enfin le Comité révolutionnaire de la Guillotière du Dr Crestin qui joua un rôle secondaire mais non négligeable d'aiguillon et dont l'activité se termina de manière dramatique le 30 avril.
- C'est à cette même époque que les gardes nationaux des quartiers populaires, dont l'armement avait été différé par le préfet, s'emparaient du fort Lamothe et du fort de la Vitriolerie pour s'emparer des armes entreposées, représentant la dernière force populaire à côté des comités.

En face de ces comités et de la municipalité, le rôle du préfet fut difficile.

Son mérite pour Steyert, aurait été d'organiser avec efficacité la défense nationale pour contrer l'action des comités, surtout du comité central fédératif, qui voulaient s'en occuper.

Deux jours après son arrivée, il ajoutait aux 5 bataillons de mobile, aux deux batteries d'artillerie et aux deux compagnies de pontonniers réunis à Sathonay, soit environ 12.000 hommes, la création d'une garde nationale mobilisée formée de 4 légions composée de tous les hommes valides non mariés de 25 à 40 ans. A côté, une garde nationale

sédentaire, formée dès les premiers jours de septembre et formé par les hommes mariés ou veufs de 21 à 50 ans, entoura la ville d'une ligne de redoutes autour de Lyon.

Son projet d'enrôlements volontaires, commandé par la nécessité de contrer l'action de la Ligue du midi, fut moins judicieux amenant des individus peu recommandables et indisciplinés ; leur nombre augmenta avec l'annonce de l'arrivée de Garibaldi et la formation de son corps composé de ce type d'individus.

Les Lyonnais se mobilisèrent pour l'attendre en longues files aux abords de la gare de Perrache, rue de Bourbon (Victor Hugo) jusqu'à Bellecour. Cette affluence cessa avec l'annonce que Garibaldi était nommé chef de l'armée des Vosges en Bourgogne. Challemel-Lacour devait se heurter sur ce sujet avec le général Mazure, le nouveau général, nommé par le pouvoir central.

L'arrivée de Bakounine et l'agitation lyonnaise

Ce même 18 septembre arrive Bakounine.

Il était parti le 9 de Locarno, décidé d'aller à Lyon afin « d'y porter ses vieux os et d'y jouer sa dernière partie », en passant par Lucerne, Berne Neuchâtel.

Il estime que les conditions sont requises pour faire la révolution prolétarienne ; dès avril 70, il pensait que le mouvement révolutionnaire n'aurait pas obligatoirement Paris comme origine :

« Les provinces, au moins les points principaux tels que Lyon, Marseille, Saint Etienne, Rouen et autre ne doivent pas attendre les décrets de Paris pour se soulever et s'organiser révolutionnairement. Ils doivent se soulever simultanément avec Paris et faire ce que doit faire Paris, la révolution négative et la première organisation par un mouvement spontané de manière à ce que l'Association révolutionnaire fédérale des délégués de province et des communes n'ait pas à organiser la France, mais soit l'expression d'une organisation spontanément faite par chaque point, j'entends les points révolutionnaires, non ceux qui se trouveraient encore à l'état de réaction. En un mot la révolution doit être et doit rester partout indépendamment du point central qui doit en être l'expression, le produit et non la source, la direction et la cause ».

Dans la dernière des Lettres à un Français le 15 septembre, il écrit :

« La France comme Etat est perdue. Elle ne peut plus se sauver par les moyens réguliers et administratifs. C'est à la France naturelle, à la France du peuple à entrer maintenant sur la scène de l'histoire, à sauver sa liberté et celle de l'Europe entière, par un soulèvement immense, spontané, tout populaire, en dehors de toute organisation officielle, de toute centralisation gouvernementale. Et la France, en balayant de son territoire les armées du roi de Prusse, aura du même coup affranchi tous les peuples d'Europe et accompli l'émancipation du prolétariat ».

Arrivé à Lyon, il se réunit avec son compatriote Wladimir Ozerof entré à l'Alliance le 21 mai 1870, le Polonais Valence Mankiewicz, le « général » Cluseret appelé de Paris par le Comité et arrivé à Lyon le 17 septembre, et des Lyonnais dont Albert Richard, Palix, Gaspard Blanc, Saigne et le Marseillais Bastelica pour leur dire que le moment était propice pour déclencher « la Révolution intégrale », mais en refusant tout centralisme au contraire des marxistes, au profit d'un fédéralisme partant de la base.

Il fallait s'attaquer à toute forme d'autorité nationale, supprimer l'impôt, destituer les officiers de l'Empire et les remplacer par des soldats citoyens élus, « se familiariser avec l'incendie, le poignard et le poison, sous la devise salutaire de : Guerre à la Guerre », renoncer à la prétention de gouverner le pays.

Il effraye les Lyonnais par sa volonté d'abolir toutes les lois et de déchaîner l'instinct destructeur des masses. Mais la préparation de la Révolution manque de professionnalisme : un officier de la garde nationale est disposé à livrer un fort, d'autres sont prêts

à s'emparer d'un fort après avoir versé des narcotiques à leurs camarades. Bakounine compte en effet sur le soulèvement spontané des masses.

« Les réunions privées du Comité du salut de la France avaient lieu à la Guillotière dans l'atelier d'un ajusteur mécanicien qui était un ami du plâtrier Saignes, un des chefs des radicaux révolutionnaires qui s'étaient ralliés à l'Internationale. Dans la journée, le point central de ralliement était la maison de Palix, un ouvrier tailleur, membre de l'Alliance et du Conseil de la Fédération lyonnaise. Bakounine y prenait ses repas. Palix était d'un caractère antique, très estimé de tout le monde, un ouvrier instruit et vertueux comme les romanciers réalistes de notre époque n'en n'ont pas encore introduit dans leurs scènes de la vie ouvrière, peut-être parce qu'ils ont pensé qu'on les accuserait d'embellir le tableau ». Albert Richard.

Parmi les membres de l'entourage de Bakounine qui se sont distingués pendant cette période, revenons sur Cluseret, ancien officier de l'armée impériale qui avait démissionné pour participer à la guerre de Sécession américaine ; il fit une conférence au Grand Théâtre le 23 septembre et une autre à la Rotonde pour exposer ses propositions de défense aux Lyonnais, considérées comme fumeuses par certains ; on le retrouvera plus tard à la Commune de Paris.

Il faut citer aussi Saignes, ouvrier plâtrier, qui voulait, le 24, à la Rotonde des Brotteaux, abolir le gouvernement central, faire administrer les communes par des Comités de Salut Public de la France et faire élire les officiers par leur troupe.

La journée du 24 fut riche en événements : le général Mazure voulut armer des gardes nationaux fidèles pour s'opposer aux forces révolutionnaires, ce qui provoqua des tollés de toute part. Le conseil municipal fut saisi publiquement de l'affaire que le préfet s'efforça d'étouffer.

Celle-ci contribua à envenimer les relations entre les deux représentants du pouvoir central. Le deuxième incident porta sur le drapeau rouge. Un détachement des gardes mobiles du Var défila avec le drapeau tricolore. Certains applaudirent, mais quand ils voulurent, sur l'incitation de certains, enlever le drapeau rouge de l'Hôtel de Ville, une échauffourée se produisit avec les factionnaires et les gardes mobiles, la population ouvrière manifesta et le conseil municipal adopta une motion maintenant le drapeau rouge tout en manifestant sa fidélité au drapeau tricolore.

Bakounine décida le 25 septembre que la Révolution serait déclenchée le lendemain, il en fut dissuadé par des camarades plus réalistes qui pensaient que cette décision était prématurée.

Mais le 26, le Conseil municipal apprend aux Lyonnais les conditions d'Armistice, imposées par la Prusse au plénipotentiaire Jules Favre, qui suscitent l'indignation.

Ce même jour se tient à la Rotonde, sous la présidence de Saignes, une réunion rassemblant 6000 personnes adoptant les principes de l'affiche rouge. Bakounine, Richard et Cluseret estiment que l'heure de la révolution est alors venue. L'impression de l'Affiche rouge, nommée comme telle par Bakounine, est alors décidée : elle fut imprimée par T Regard, 12 rue de la Barre en 600 exemplaires pour 47 francs, compte adressé à Saignes, 400 exemplaires sont placardés dans la nuit du 27 par l'entreprise Coron et Cie au prix de 5 centimes l'affiche.

Ce texte, qui se réfère à une imaginaire Fédération révolutionnaire des Communes est un résumé du programme de Bakounine et de tout ce qu'il écrivit dans les mois précédents ; il en envoie d'ailleurs un exemplaire à son correspondant à Zurich, Armand Ross, avec une lettre : « Cette proclamation sera diffusée demain matin. Et dans la nuit nous ar-

rêterons nos principaux ennemis, c'est la dernière bataille et nous l'espérons, la victoire ».

Après le préambule suivant :

« La situation désastreuse dans laquelle se trouve le pays, l'impuissance des pouvoirs officiels et l'indifférence des classes privilégiées ont mis la nation française sur le bord de l'abîme.

Si le peuple organisé révolutionnairement ne se hâte d'agir, son avenir est perdu, la révolte est perdue, tout est perdu. S'inspirant de l'immensité du danger et considérant que l'action désespérée du peuple ne saurait être retardée d'un seul instant, les délégués des comités fédérés du salut de la France réunis en comité central, proposent d'adopter les résolutions suivantes »

sont exposés les 7 articles suivants :

« Art 1 : La machine administrative et gouvernementale de l'état étant devenue impuissante, est abolie. Le peuple rentre en pleine possession de lui-même.

Art 2 : Les tribunaux criminels et civils sont suspendus et remplacés par la justice du peuple.

Art 3 : Le paiement de l'impôt et des hypothèques est remplacé par les contributions des communes fédérées prélevées sur les classes riches, proportionnellement aux besoins du salut de la France.

Art 4 : L'état étant déchu ne pourra plus intervenir dans les paiements des dettes privées.

Art 5 : Toutes les organisations municipales existantes sont cassées et remplacées dans toutes les communes fédérées par des comités de salut de la France qui exerceront tous les pouvoirs sous le contrôle immédiat du peuple.

Art 6 : Chaque comité de chef-lieu de département enverra deux délégués pour former la Convention révolutionnaire du salut de la France.

Art 7 : Cette Convention se réunira immédiatement à l'Hôtel de Ville de Lyon comme étant la deuxième ville de France, la plus portée de pourvoir énergiquement à la défense du pays.

Cette Convention appuyée sur le peuple sauvera la France ».

Ce texte est signé par les bakouninistes du Comité central de Salut pour la France, dont Bakounine. Celui-ci est conscient que la signature d'un étranger peut être mal vue mais il ne veut pas refuser de prendre ses responsabilités et les autres membres estiment que sa signature est un atout.

Ils vont ensuite rédiger une affiche appelant à une manifestation le 28 :

« République française

Le peuple lyonnais, vu l'imminence du danger et la lenteur apportée par l'autorité à l'organisation de la Défense nationale, est convoqué par l'organe des Comités (Comité du salut de la France et Comité central fédératif siégeant au palais Saint-Pierre) à une manifestation populaire aujourd'hui 28 septembre 1870 à midi, sur la place des Terreaux, à l'effet d'obliger l'autorité à prendre immédiatement les mesures les plus énergiques pour la Défense nationale ».

La Commune anarchique de Lyon

Les comploteurs vont profiter du mécontentement des ouvriers des chantiers de la défense. Le conseil municipal avait réduit et leurs heures de travail et leur rémunération de 3f à 2,5f.

Des émissaires vont pendant la matinée appeler les ouvriers à cesser le travail et à se rendre place de l'Hôtel de ville pour manifester. Selon le Progrès, à midi, 6 à 8000 personnes sont rassemblées pacifiquement.

Une délégation de 16 travailleurs introduite par Claude Bessières, professeur de lycée, est reçue par Hénon. Pendant qu'une discussion s'engage, sans violence, deux groupes pénètrent dans l'Hôtel de ville : le premier passant par l'entrée principale est conduit par Saignes.

Le conseil municipal ne tient pas séance, l'Hôtel de ville est inoccupé et les intrus se trouvent maîtres de celui-ci.

Saignes, porteur d'un bolivar et d'une écharpe rouge prend place sur le balcon du premier étage :

« Camarades, on se fout de nous ! Des traîtres infâmes s'engraissent de notre sueur, il faut en finir avec eux ! La Révolution se met en marche ; tous ensemble, nous allons renverser comme un torrent ceux qui voudront s'y opposer ! ».

Il poursuit en nommant Cluseret, général en chef des armées révolutionnaires. Cluseret prend la parole à son tour et réclame l'arrestation du général Mazure chef de « tous les officiers qui voulaient berner le peuple ». Puis ce fut au tour de Bastelica d'invoquer Spartacus dans un discours peu compréhensible.

La situation était confuse, le seul groupe organisé était le Comité central du salut de la France, mais comme l'écrivait plus tard A Richard : « ses membres étaient éparpillés dans le plus grand désordre et ne pouvaient rien attendre que du hasard ». Richard et Bastelica décident de se rendre aux Brotteaux pour recruter des gardes nationaux favorables, Cluseret se rend à la Croix-Rousse dans le même but.

Le deuxième groupe comportant Bakounine et quelques hommes, a pénétré par une petite porte débouchant sur la rue Puits-Gaillot. Hénon et Challemel-Lacourt, aidés par des gardes-nationaux qui leurs sont favorables, arrivent à isoler Bakounine dans la cour du bâtiment principal.

Après une bousculade Bakounine tomba dans le bassin.

Écoutons le docteur Crestin :

« M Hénon, prévenu vers onze heures du matin, arriva bientôt à l'hôtel de ville. Bakounine se promenait au milieu de la vaste cour qui sépare la salle des Lions des appartements destinés au préfet.... M. Hénon lui mit la main au collet pour l'arrêter. Le nouvel Anthée (Bakounine qui était effectivement de forte constitution) se débattit un instant puis parvint à prendre M. Hénon corps à corps. Alors survint un citoyen bien connu des républicains du temps ; le citoyen Moreau. Moreau était un homme de petite taille, presque chétif. Il s'attacha aux basques de Bakounine et après avoir dégagé M. Hénon, bouscula le Moscovite. Celui-ci alla tomber dans le bassin ».

Bakounine fut ensuite conduit dans l'arrière chambre du poste situé près de la place la Comédie, fouillé et incarcéré malgré ses dénégations au sous-sol de l'Hôtel de ville, avec le préfet selon Andrieux, et rédigea durant cette courte captivité des mandats d'arrêt contre les chefs du mouvement

Les amis de Bakounine pendant ce temps dressaient une liste d'un Comité provisoire révolutionnaire du Salut de la France avec Saignes comme président, d'autres membres rassemblaient les adhérents des comités initiateurs et quelques adhérents du conseil municipal.

A 16 heures arrive Cluseret suivi de groupes non armés, il se heurte aux gardes nationaux qui avaient arrêté Bakounine et est confié au conseiller Bouchu.

Alerté par le tumulte, Saignes paraît au balcon, il appelle à la rescousse les manifestants qui pénètrent en masse dans l'Hôtel de ville.

La situation s'inverse : Bakounine et Cluseret sont libérés, Challemel-Lacour, Hénon, Le Royer, Andrieux sont arrêtés.

Dans la salle des séances, Bakounine veut pousser à l'action, amener les masses et arrêter les adversaires ; les membres du Comité s'occupent plutôt à faire des discours et rédiger des ordonnances pour faire emprisonner des bourgeois et des membres du clergé. Ils constituent une liste et forment un tribunal révolutionnaire dont les membres sont connus pour leur violence. Gaspard Blanc s'occupe de réquisitionner des armes, A Richard rédige une affiche pour annoncer la nomination de Cluseret comme général en chef de l'armée de Lyon et des environs.

Dans la situation confuse qui régnait, des complicités permettent à Hénon, Bouchu et le Royer de s'échapper. Ils vont en profiter pour faire le rappel des bataillons fidèles de gardes nationaux.

La situation va basculer, les insurgés sentant le vent tourner.

Il est près de 18h30 et les conseillers municipaux commencent à arriver pour la séance prévue le soir. Ils pénètrent dans la salle des séances où A Richard les harangue, leur proposant une transaction en retrait par rapport aux exigences du Comité, réclamant fermeté, droit de regard sur les affaires, la levée en masse, l'impôt forcé. On se serre la main, certains conseillers souhaitent l'absence de répression.

Sur la place des Terreaux le rapport de force change.

La plupart des manifestants lassée, s'en est allée.

Hénon harangue les bataillons de la garde nationale faisant appel à leur nationalisme et parvient à les rallier, le conseiller municipal Bouchu rassemble à la Croix-Rousse le 10^e bataillon commandé par Chavant et le 4^e commandé par Arnaud qui descendent les pentes au son du tambour. Saignes et Cluseret se précipitent au balcon en croyant qu'ils reçoivent de l'aide. Ils vont déchanter et c'est la débandade. Tous les conjurés dont Bakounine disparaissent. Challemel-Lacour libéré, flanqué de Hénon, passe en revue place des Terreaux les bataillons de la garde nationale qui l'acclament. Il apprend en même temps qu'il a les pleins pouvoirs délivrés par le gouvernement de Tours.

Tous les conjurés arrivèrent à échapper aux poursuites.

Bakounine se cache pour la nuit dans la chambre d'un ouvrier et prendra le lendemain matin à Perrache le train pour Marseille, suivi le lendemain par Cluseret. Dans sa chambre il écrit une lettre d'adieu à Palix :

« Je quitte Lyon, le cœur lourd de tristesse et de sombres pressentiments. Je commence à penser que c'est fini avec la France, elle deviendra un vice-royaume de l'Allemagne. Son socialisme vivant et réel sera remplacé par le socialisme doctrinaire des Allemands... L'intelligence bureaucratique et militaire de la Prusse, unie avec le knout du tsar de Petersburg, assureront la tranquillité

publique sur tout le continent européen pour au moins cinquante ans. Adieu liberté, adieu socialisme, justice pour le peuple et triomphe de l'humanité ! Tout cela aurait pu résulter du malheur actuel de la France... si le peuple de France, le peuple de Lyon avait voulu »

La première commune de l'anarchie avait duré un jour !

Alors que le Comité central fédératif arrivait à survivre, le Comité du salut de la France était contraint à la clandestinité.

Ce fut la consternation au sein de l'AIT qui accusa Bakounine d'incompétence. Marx :

« Mais les ânes de Bakounine et de Cluseret arrivèrent à Lyon et gâchèrent tout. Comme tous les deux appartiennent à l'Internationale, ils eurent hélas, assez d'influence pour fourvoyer nos amis. Ils s'emparèrent de la mairie - pour peu de temps- et proclamèrent les lois les plus insensées sur l'abolition de l'Etat et autres bêtises du même genre ».

Bakounine devait tenter l'année suivante le lancement en Espagne d'un mouvement libertaire sans succès. Comme le rapporte Kropotkine plus haut, exclus en 1872 du Congrès des Travailleurs de la Hayes par Marx, Bakounine et les antiautoritaires ripostent par la tenue à Saint-Imier en Suisse en septembre 1872 d'un congrès aboutissant à la création d'une Internationale antiautoritaire supplantant la précédente qui dépérit pour disparaître en 1876 aux USA après la mort de Marx. Cette Internationale antiautoritaire fut animée par la Fédération jurassienne créée officiellement en 1871, la Fédération italienne et espagnole ; elle dépérit elle aussi dans les années 80 après la mort de Bakounine.

En effet, après avoir publié « l'Etat et l'Anarchie » celui-ci devait mourir en 1876.

**L'APRES BAKOUNINE OU LE
DECLIN DU MOUVEMENT
POPULAIRE**

L'action municipale et préfectorale

Le préfet Challemel-Lacourt reprit les choses en main et pour réduire la pression populaire fit arrêter le 1^{er} octobre le général Mazure, dont il pensait qu'il versait de l'huile sur le feu en contrecarrant ses initiatives, en attendant sa mutation secondaire. Il devait être remplacé par le général Crouzat. Les libertaires ne s'avouaient pas vaincus, mais leur capacité révolutionnaire va se trouver limitée. Les forces populaires se rassembleront désormais autour des bataillons les plus avancés de la garde nationale et appuieront la fraction la plus révolutionnaire du conseil municipal. La situation restait critique. La menace d'une arrivée des Prussiens angoissait les Lyonnais ; les gardes nationaux se livraient dans toute la ville à des exercices. Challemel-Lacour décréta la dissolution des francs-tireurs et leur incorporation dans les gardes nationaux ; il pensait ainsi les amadouer ou les neutraliser. Bien plus, il obligea les congrégations et les élèves des séminaires à être incorporés dans les gardes nationaux le 4 octobre 1870.

La municipalité républicaine, pour ne pas être en reste, multipliait les déclarations jusqu'au-boutistes en méprisant les directives de Gambetta. Sous prétexte d'organiser un camp retranché, elle entreprit une campagne de spoliation des couvents et de lutte contre les privilèges du clergé. L'impopularité du clergé s'expliquait par ses compromissions avec l'Empire, le concile du Vatican et les bulles papales comme le Syllabus.

Le 8 octobre, retrouvant ses anciennes amitiés italiennes, le conseil municipal décerne dans sa séance le titre de Citoyen lyonnais à Garibaldi :

« A l'heure où nos armées écrasées durent avoir pour successeurs sur les champs de bataille les nouvelles recrues animées d'un patriotisme républicain plus dévoué que militairement expérimenté, Garibaldi, vieux, boiteux, intrépide, est venue secourir la France. Son nom a servi de signal, et la confiance qu'il inspirait a fait de turbulents volontaires des phalanges disciplinées. Ses manœuvres hardies autour de Dijon ont plus d'une fois mis l'ennemi en défaut, plus d'une victoire inattendue couronna ses efforts ».

Les Lyonnais reconnaissants, considéraient Garibaldi comme le général qui les avait préservés le plus efficacement de l'approche des Prussiens et d'un siège.

C'est en vertu de ce titre que Garibaldi fut élu comme député par plusieurs départements le 8 février 1870.

A Richard écrivit au Progrès le 1^{er} octobre pour expliquer les bien-fondés de son action qui aurait été approuvée par certains conseillers.

Le directeur du journal Eugène Véron lui répondit qu'il n'était pas d'accord avec sa vision : « Votre place est dans l'armée, non dans les clubs ».

Les jours suivants A Richard s'adressa au préfet pour lui proposer la création d'un corps de combat : les Voraces lyonnais, que refusa le préfet. Cependant les animateurs du Comité de salut de la France continuaient à se réunir clandestinement avec la préoccupation principale de créer un journal Le Salut de la France.

Le 12 octobre ils décidèrent de sortir de la clandestinité en organisant un meeting à 19 heures à la Rotonde sur la situation actuelle. Le 11 octobre, sur ordre du préfet, furent arrêtés 7 membres du comité, puis d'autres les jours suivants. A Richard qui avait échappé aux arrestations écrivit à Andrieu pour trouver une échappatoire.

Condamné pour insoumission il se réfugia à Genève pour échapper à une condamnation de prison de 6 mois.

La capitulation de Bazaine fin octobre suscita des ressentiments contre l'armée. Il en fut de même des premiers pourparlers de Thiers en vue de négocier un armistice. Les 3 et 4 novembre de petits groupes pénétrèrent par effraction dans les bureaux de police pour y subtiliser des dossiers gênants. Le 4 novembre, les libertaires voulurent faire une démonstration de force aux Terreaux et remettre en place une Commune révolutionnaire, l'opération dut être décommandée, car les bataillons sur lesquels ils comptaient firent défaut.

Challemel-Lacourt se décida à transmettre à la police une liste de 32 membres du Comité Fédératif avec l'ordre de les arrêter, à un officier de service. Celui-ci refusa d'obéir à une opération « réactionnaire ».

Lyon était devenu le centre de recrutement des troupes de Garibaldi et l'on voyait dans les rues les costumes les plus divers. Leurs porteurs semaient la terreur en faisant du tapage et en se livrant à du vol à l'étalage. Par respect pour Garibaldi, considéré comme un libérateur, personne n'osait rien dire. Cependant, après le meurtre d'un officier et de deux sous-officiers de la garde nationale par ces soi-disant légionnaires rue de la Loge, leurs auteurs furent fusillés au Grand Camp.

Début novembre, Challemel-Lacour arriva à envoyer au feu des soldats incorporés dans les légions lyonnaises, ce qui éloignait un certain nombre d'activistes.

L'assassinat du commandant Arnaud

Les libertaires reprenaient du poil de la bête devant cette situation d'insécurité et organisaient des réunions où il était question de punir les bourgeois, les élus, les calotins et les aristos. Le 19 décembre les Lyonnais apprennent l'annonce de la pseudo défaite de Nuits (en fait un coup d'arrêt aux Prussiens) et les pertes des deux légions lyonnaises engagées : 4 à 500 hommes sur 5000 qui entraînèrent une vive émotion populaire, car beaucoup de familles étaient touchées, et qui permirent de faire courir des rumeurs sur la trahison des chefs, des élus, et même du conseil municipal.

Il paraissait même que les deux légions de volontaires du Rhône avaient été anéanties sous les yeux de l'armée régulière qui était restée l'arme au pied. Il fallait que le peuple refuse de faire la guerre pour empêcher ces tueries et le remède était la création d'une Commune populaire pacifique.

Une réunion fut tenue ce même 19 décembre salle Valentino, 8 place de la Croix Rousse présidée par Bruyat, ancien internationaliste et ex-membre du comité de salut public. Un signataire de l'affiche rouge, P Rivière, dénonça la trahison globale et réclama la nomination de Cluseret et Garibaldi à la tête des armées. Christophe Deloche proposa la création d'une organisation ouverte aux femmes et fit décider que trente délégués libertaires (5 par arrondissement) rassembleraient des sections républicaines, qui sous la direction de Cluseret et de Garibaldi (sic), prendraient d'assaut l'Hôtel de Ville, nid de réactionnaires - « Tout le monde ici demain à 8 heures, on sonnera le tocsin et Lyon sera sauvé ».

Hénon prévint le préfet. Celui-ci refusa de faire intervenir la troupe comme le lui proposa le général Crouzat, car il comptait sur les gardes-mobiles. Pour Stayer, les manifestants voulaient se rendre à la préfecture pour demander des comptes au préfet et la démission en particulier d'Andrieux.

Les dirigeants se retrouvent le lendemain à 9 heures sans que les délégués aient beaucoup travaillé. Ils envoient des émissaires à la cartoucherie de Cuire et à la caserne de la 4^e légion. A 11 heures arrivent les ouvrières de la cartoucherie qui défilent sur deux files avec le drapeau rouge et le drapeau noir dans les rues de la Croix Rousse. Le tocsin sonne dans les églises de la Croix Rousse : Saint Denis, Saint Augustin, saint Eucher.

C'est dans ce contexte que se situe l'assassinat du commandant Arnaud dont il existe des versions différentes, nous en rapportons deux.

Pour Steyer, Challemel-Lacour aurait reçu le 20 décembre au matin, Arnaud, teinturier, républicain et franc-maçon, chef du 10^e bataillon de la garde nationale qui était intervenu le 28 septembre et avait fait échouer la commune de Bakounine, et lui aurait demandé d'empêcher cette manifestation pour défendre la coterie maçonnique qui s'était emparée du pouvoir !

Arnaud revêt son uniforme, prend ses armes et se rend salle Valentino.

Pour Moissonnier, les Communards avaient sommé les chefs de bataillon de la garde de venir recevoir leurs ordres : Chavant, un autre commandant de la garde qui était également intervenue avec Arnaud le 28 septembre, était à l'intérieur de la salle et refusait de se mettre à la tête des insurgés. Une foule de 2 à 3000 personnes se pressait sur la place et une vingtaine de gardes nationaux en armes gardaient l'entrée.

Pour Stayer, Arnaud se présente, soit il refuse de pénétrer dans la salle, soit il refuse d'y entrer sans ses armes.

Pour Moissonnier, il était à la mairie du 4° et il fut amené de force salle Valentino pour prendre les ordres. Arrivé près de la salle Valentino, il est entouré par une foule furieuse. Il s'ensuit une altercation. On le bouscula, il tomba à terre, une femme lui cracha à la figure, il reçut deux coups de baïonnette. Il tira trois coups de pistolet en l'air et chercha à s'échapper en se réfugiant dans une épicerie. Il fut rattrapé et traîné dans la salle où il fut immédiatement accusé d'avoir tiré sur le peuple et même d'avoir blessé deux personnes.

Son exécution immédiate fut réclamée par Chol, l'ancien commissaire du comité de sûreté générale. Deloche le saisit au collet et au milieu d'une foule excitée brandissant le drapeau noir et le drapeau rouge, il fut emmené au clos Jouve sans que personne n'intervienne. Agenouillé de force devant la clôture du couvent des Chartreux devenu caserne, il fut abattu de plusieurs balles par un peloton commandé par Deloche qui lui donna le coup de grâce. Arnaud aurait crié avant de mourir : « Vive la république, vive Garibaldi ».

Son corps était abandonné quand un prêtre qui passait voulut bénir sa dépouille. Il fut repoussé en lui déclarant : « Voilà l'œuvre des jésuites ! Tous les traîtres subiront le même sort ! ». Cet épisode dura une demi-heure.

Au débit de l'après-midi, un groupe de femmes portant des crêpes noirs et des écharpes rouges vint manifester contre le préfet devant l'Hôtel de ville. Il fut dispersé par un détachement de la garde nationale qui procéda à quelques arrestations.

Louis Andrieux fit procéder à une cinquantaine d'arrestations de militants le 21 mars ce qui décapitait le mouvement révolutionnaire.

Le 20 au soir, la municipalité fit la délibération suivante :

« Le conseil municipal

Considérant que le commandant Arnaud, du 12° bataillon de la garde nationale, a été lâchement assassiné dans l'accomplissement de son devoir, en cherchant à maintenir l'ordre public menacé ; Considérant que le commandant Arnaud laisse une veuve et trois enfants

Délibère

ARTICLE PREMIER. La ville de Lyon adopte les trois enfants du citoyen Arnaud.

ART 2 Une pension viagère sera faite à sa veuve et une pension temporaire à ses enfants.

ART 3 Les funérailles du commandant Arnaud seront faites aux frais de la ville et un emplacement de terrain cédé gratuitement et à perpétuité à sa famille ».

Les funérailles furent conduites par Gambetta, de passage à Lyon pour donner des instructions afin de combiner les mouvements militaires et ceux du général Bourbaki, assisté des autorités locales et les représentants de l'état furent applaudis à l'Hôtel de ville. Ces funérailles furent pour Stayer une manifestation maçonnique, il semble pour le même que Gambetta n'ait pas séduit les Lyonnais par ses propos, menaçants et autoritaires, son attitude hautaine qui lui fit perdre son prestige !

Vingt ans après, le nom d'Arnaud fut donné à une place de la Croix-Rousse.

L'affaire du 20 décembre marquait l'échec de l'action spontanée après la conspiration du 28 septembre ainsi que le déclin du mouvement populaire.

L'affaire du drapeau

L'Armistice, signé le 28 janvier 1871, entraînait l'élection d'une assemblée nationale exigée par les Prussiens, ce qui consterne la Commune de Lyon. Celle-ci, la veille encore, pressait le gouvernement de venir dans la ville et d'en faire la capitale de la résistance aux Prussiens.

Le 3 février vers 21 heures, une centaine d'émeutiers dont des garibaldiens, partirent de la salle de la Rotonde aux Brotteaux pour l'Hôtel de Ville. Ils furent repoussés par un bataillon de la garde nationale.

Le 4 février le préfet Valentin remplace Challemel-Lacour.

Les élections prévues pour le 8 février à l'assemblée nationale sont un désastre pour la gauche républicaine et le triomphe des bonapartistes et des monarchistes, c'est à dire de la droite selon la terminologie de l'époque. Certes dans les quartiers ouvriers, Blanqui et Garibaldi (dont le Conseil a fait un citoyen lyonnais), arrivent en tête, mais les votes ruraux font passer les 13 candidats de la paix. Le Comité révolutionnaire de la Guillotière émet une motion de protestation.

Le 16 février, l'assemblée se réunit à Bordeaux et approuve les préliminaires de la paix 15 jours plus tard.

Le 20 février, A Richard écrit de Genève au journal La Décentralisation pour justifier son action et proclamer son adhésion au régime. Il écrit le 12 mars 1871 une lettre au garde des Sceaux du gouvernement Thiers pour demander l'annulation de son jugement en minimisant son rôle. Il devait se convertir au bonapartisme comme Gaspard Blanc. Renoncement et marasme d'un garçon instable et exalté comme l'écrit Moissonnier ou persistance d'une adhésion bonapartiste fréquente chez les ouvriers de la soie ?

Le 24 février, une manifestation se produisit à l'arrivée d'un détachement de gardes mobiles du Var qui traversèrent la ville en arborant un drapeau tricolore. Certains dans la foule qui les acclamait leur conseillèrent d'arracher le drapeau rouge des grilles de l'Hôtel de Ville. Affrontement avec les gardes mobiles de faction. Emotion dans les quartiers populaires avec rassemblement place Bellecour. Une motion dut être faite par le conseil municipal pour affirmer le maintien du dit drapeau, celui de « la Révolution purement Républicaine ».

Les partisans du drapeau noir furent furieux de ne pas voir celui-ci flotter aux côtés du drapeau rouge.

Au début mars le seul organisme capable de soutenir une résistance populaire est le Comité révolutionnaire de la Guillotière dont l'action est limitée au quartier. Un membre de l'Internationale, délégué par Paris, venu à Lyon pour reconstituer l'union des éléments ouvriers et révolutionnaires lyonnais est le témoin de la désorganisation lyonnaise et de sa division. En fait les révolutionnaires lyonnais ne peuvent compter que sur une seule force : les bataillons de la garde nationale des quartiers populaires.

Le 3 mars devant la capitulation définitive et la fin des hostilités, se posa la question du drapeau rouge et de son remplacement par le drapeau tricolore. Le docteur Crestin fustigea le drapeau tricolore qui n'était « plus républicain depuis le 18 brumaire ». C'est alors que pour les calmer, l'adjoint Barodet qui devait succéder à Hénon, fit voter une résolution municipale chef-d'œuvre de subtilité :

“Art 1 Le fier drapeau de la patrie en danger et de la résistance à outrance ne servira pas à l’humiliation de la France. Le drapeau rouge de Lyon cessera de flotter sur le dôme de l’Hôtel de Ville à partir du 3 mars 1871.

« Art 3 : Le drapeau noir sera hissé pendant 3 jours au balcon de l’Hôtel de Ville en signe de deuil de la patrie mutilée. Lyon 3 mars 1871 ».

Cette décision fut mal accueillie dans les quartiers ouvriers. Le drapeau rouge qui avait flotté provisoirement pendant 6 mois, ainsi que le drapeau noir, ne sont enlevés que le 5 mars ; au sommet du bâtiment est alors hissé le drapeau tricolore frappé d’une écharpe de deuil.

La troisième commune de Lyon

Le 18 mars 1871 la Commune de Paris est proclamée.

Les Lyonnais l'apprennent le lendemain. Une affiche de Valentin et une proclamation de Thiers tentent de calmer les esprits car on s'attend à une réaction lyonnaise.

Le 20 mars, le verdict est rendu dans le meurtre du commandant Arnaud : 10 inculpés sont condamnés à des peines diverses dont la mort pour Deloche et deux autres qui seront fusillés le 23 mai, et 30 autres sont acquittés.

Le 22 mars se produit la réaction lyonnaise à la Commune parisienne fomentée par le Comité central de la garde nationale.

Malgré la mise en garde du préfet Valentin, 350 officiers de la Garde nationale accompagnés de révolutionnaires comme Schettel se réunit au Palais Saint-Pierre.

Au cours d'une réunion à 13 heures se posa la question du choix de Paris ou Versailles.

L'envoyé de Paris A Leblanc arriva à rallier à la Commune le Comité.

Vers 18 heures 30, une délégation des officiers de la garde nationale est reçue dans la salle des Echevins par Hénon. Au nom du respect de la légalité républicaine, Hénon refuse de rejeter la tutelle de Versailles. Pendant ce temps, des rassemblements d'insurgés sont signalés un peu partout.

Une bande s'empare facilement du fortin des Charpennes et de ses canons, d'autres venues de la Croix-Rousse ou de la Guillotière se massent place des Terreaux. Arrivent les conseillers municipaux. Vers 23 heures des bataillons des quartiers populaires envahirent l'Hôtel de Ville et firent irruption dans la salle Henri IV où siégeaient les conseillers. Hénon et les élus s'enfuirent et deux capitaines de la garde appelèrent à nommer une commission provisoire et à en appeler au suffrage universel. Le préfet Edmond Valentin est séquestré. Un homme apparaît au balcon. proclame la Commune, puis annonce que le préfet était destitué, ainsi que tout le conseil municipal et des magistrats connus comme « persécuteurs du peuple ». La réaction populaire fut plutôt hostile. Aux cris sollicités de « Vive l'Internationale » on entendit un nombre croissant de « A bas la Commune ».

Le 23 mars la Commune s'installe à l'hôtel de ville et placarde l'affiche suivante :

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE LYON

Le Comité démocratique de la garde nationale du Rhône, le Comité central démocratique de l'Alliance républicaine du Rhône aux Lyonnais

CITOYENS

La Commune vient d'être proclamée du haut du balcon de l'Hôtel de Vile (sic) aux applaudissements frénétiques de la population entière.

Notre ville, qui la première, au 4 septembre, a proclamé la République, ne pouvait tarder d'imiter Paris.

Honneur à cette courageuse et vaillante population lyonnaise.

Elle vient de concourir au rétablissement de la liberté et de la vraie République.

Elle vient de reprendre la direction de ses intérêts trop longtemps absorbés par le Pouvoir central.

Avec la Commune, citoyens, nous aurons un pouvoir unique, qui concentrera dans ses mains la Force armée et la Police municipale.

Avec la Commune, citoyens, les impôts s'allégeront, les deniers publics ne seront plus gaspillés, les institutions sociales attendues avec une légitime impatience par les travailleurs, seront fondées et mises en pratique.

Une ère nouvelle, Citoyens, commence pour notre Cité.

Bien des souffrances et des misères seront soulagées en attendant que disparaisse l'hideuse plaie sociale appelée Paupérisme !

Que les habitants restent calmes et dignes dans leur victoire ; qu'ils aient confiance et bientôt l'ordre et la prospérité ne seront plus de vains mots.

Par notre attitude, prouvons aux ennemis de la vraie liberté que le peuple ne confond jamais cette sublime institution appelée COMMUNE, avec les débordements dont ils se plaisent à l'accuser.

Bientôt nos détracteurs eux-mêmes seront contraints de reconnaître que le Peuple est digne d'être régi par les institutions républicaines.

Soyons unis et restons armés pour soutenir la République, une et indivisible.

VIVE LA COMMUNE ! VIVE LA REPUBLIQUE !

Pour le Comité de la Garde nationale :

LACONDAMINE, MALARD, JERRICARD, A. DELMAS, FRANQUET.

Pour le Comité central et démocratique de l'Alliance républicaine :

BRUN, ROLAND, présidents ; GOUTORBE, CHAPITET, secrétaires.

Sans se démonter, les insurgés dressèrent une liste de commissaires provisoires, conservant 5 commissaires parmi ceux de septembre 70 et en ajoutant 8 des leurs. Le comité constitué veut la rupture avec Versailles et soutient Paris.

Un drapeau rouge fut fixé à la balustrade du balcon pour montrer que l'anarchie n'avait pas le monopole du pouvoir futur. Se méfiant des réactions officielles, les émeutiers et les gardes nationaux restés à l'Hôtel de Ville mirent en batterie les canons amenés du fortin des Charpennes devant les façades de la place de la Comédie et des Terreaux, mais sans munitions. L'impression générale est que le mouvement finira dans l'isolement et le ridicule, aussi aucune répression par la force n'est envisagée. Les commandants de la Garde nationale ne sont pas sûrs de leurs hommes et ne veulent pas verser du sang, la municipalité veut calmer le jeu et l'adjoint Désiré Bardet fait retirer deux batteries de canon de 12 installés sur la plate-forme de Perrache : « Il importe de ne pas provoquer la population par d'inutiles menaces, alors que le fantôme de la Commune Est sur le point de s'évanouir ».

Le matin du 24, la commission vint à la maison commune prendre ses premiers décrets :

- Création de bons de réquisition de nourriture pour ses propres gardes (qui ne furent pas honorés par les boulangers et les bouchers)
- Mise immédiate en liberté de tous les détenus politiques, y compris les condamnés pour le meurtre du commandant Arnaud.

Mais cette prise de pouvoir fut temporaire et le mouvement avorta de lui-même.

Des défections eurent lieu au sein même de la Commune et les officiers favorables se trouvèrent de plus en plus minoritaires ; la Commune ne put libérer les détenus politiques car ceux-ci avaient été transférés à Riom préventivement par le procureur de la

République ; une tentative pour s'emparer du télégraphe de la gare de Perrache échoua. Andrieux arrêta quelques communards.

Bien que déchu, le conseil municipal se réunit au Palais du commerce et une proclamation du maire ainsi que celle d'une partie de la Garde nationale isolèrent encore plus les révolutionnaires.

Le 24, à l'appel du maire, le comité insurrectionnel acceptait de faire évacuer les canons installés place de la Comédie.

Le 25, à 4 heures du matin, poussé par ses éléments les plus modérés, le comité qui s'était prétendu Commune de Lyon adressait sa démission au préfet Valentin en invoquant pour prétexte un revirement inattendu de la garde nationale.

En fait si pour partie, l'opinion publique nettement hostile avait amené cette démission, c'est surtout l'annonce de l'arrivée des mobiles du Rhône de retour de Belfort qui amenait les derniers communards à faire cette déclaration :

« Considérant que la Commune provisoire de Lyon, acclamée par la Garde nationale, ne se sent plus soutenue par la Garde nationale ; considérant que la Garde nationale, en manquant à ce devoir de soutenir la Commune qu'elle a acclamée, les membres de la Commune se sentent déliés de leur engagement envers leurs mandants et résilient tous les pouvoirs qu'ils tenaient d'eux ».

Ce que confirme Andrieux : c'est « l'heureuse diversion de l'annonce de l'arrivée des mobiles de Belfort que la mairie allait accueillir en grande pompe, qui fit que les autorités restantes n'eurent pas recours à la force ».

La fin des évènements des années 70-71

Il y eut une suite et fin tragique lors des élections municipales du dimanche 30 avril.

Alors que l'élection des maires devait être votée par les conseillers municipaux, Thiers déposa un amendement selon lequel les maires étaient nommés par le pouvoir central comme sous l'Empire. Pour le docteur Crestin : « Thiers avait besoin de la journée du 30 avril. Il sut se la procurer à la Guillotière ».

L'agitation se poursuivait dans ce quartier ; le drapeau rouge continue à flotter sur la mairie. Le pouvoir savait qu'un événement allait se produire. La veille de l'insurrection, Chavant signale au préfet qu'un habitant lui a transmis des informations selon lesquelles

« dans l'établissement des Missions africaines qui est situé à l'extrémité du cours des Brosses, près de la lunette des Hirondelles, se trouvent en grande quantité des caisses de cartouche, des obus, seize canons en acier, deux mitrailleuses dans les caves et plus de trente mille fusils achetés en Italie. Cet établissement est gardé par trente hommes du 21^e bataillon de la Garde nationale, et des exercices de feu auraient été faits dans les jardins de l'établissement ».

Des arrestations préventives avaient été faites, celles de Palix et Codex, porteurs de mandats titrés « Commune provisoire », celle de Leblanc, délégué de la Commune de Paris, à la gare de Bellegarde, porteurs de deux affiches.

L'une affirmait son soutien à la Commune de Paris, l'autre appelait à la levée en masse des citoyens contre Versailles, à une nouvelle Commune de Lyon, et demandait que les élections soient empêchées.

Toujours est-il que le 23 mars des émeutiers libertaires hostiles aux élections pénétrèrent dans l'église Saint-Louis de la Guillotière et font sonner le tocsin. D'autres élèvent des barricades place du Pont et s'emparent de la mairie de la Guillotière.

Deux colonnes de fantassins arrivèrent dans la journée, l'une par le cours des Brosses conduite par Andrieux, l'autre par la rue de Marseille.

Pour éviter le drame, les militaires parlementèrent longtemps. Mais comme rien ne se passait, à 18 heures l'armée ouvrit le feu tuant une trentaine de personnes et endommageant la mairie. Ainsi se termina cette journée qui différa les élections de quelques jours dans cet arrondissement et mit fin aux émeutes consécutives à la guerre de 1870.

Article de la presse de l'époque :

« Des troubles qui ont eu un dénouement très fâcheux, ont éclaté à Lyon, dans le troisième arrondissement. Un groupe de citoyens prêchant l'abstention et voulant la faire observer aux électeurs, s'étaient dès le matin emparé de la salle de mairie de la Guillotière pour empêcher l'ouverture du scrutin. On a fait intervenir la troupe. Un bataillon du 38^e de ligne refuse de tirer et lève la crosse en l'air ; il est remplacé par des chasseurs à pied qui ont des allures moins pacifiques et voilà que des fusillades effroyables se font entendre à des intervalles très rapprochés.

Il y a eu de nombreuses victimes tant du côté des civils que du côté des militaires. Ce qu'il y a de plus douloureux et de plus poignant, c'est que parmi ces victimes, il se trouve de malheureux curieux inoffensifs. On parle d'une demoiselle qui aurait reçu une balle dans le flanc, d'une dame blessée grièvement au bras de son mari, d'un jeune garçon qui aurait été tué par une balle.

Les feux du peloton serré n'ont pas cessé de toute la nuit du dimanche à lundi. Les façades des maisons qui forment les angles des rue de Marseille, de la Guillotière, du cours de Brosses, du cours Bourbon, de la rue de Chartre, de la rue de Turenne et de la rue de l'Épée portent de nombreuses traces de violents projectiles. Il y a des devantures qui sont littéralement criblées de balles ; les trottoirs et les pavés portent les marques sanglantes de l'horrible drame du 30 avril.

Lundi à midi, une foule considérable se presse au grand Hôtel-Dieu, afin de reconnaître les morts disposés sous les arceaux, au nombre de quatorze, parmi lesquels se trouvent deux femmes, un garde national, des civils, parmi ceux-ci, un vieillard ayant une jambe de bois. Les blessés sont au nombre de 25.

Un des point où la lutte a été la plus vive, à la Guillotière, c'est à l'entrée de la rue Moncey, côté de la place du Pont. Cet endroit était le matin jonché de débris et tout couvert de sang. L'attaque et la défense de la barricade de la rue Moncey ont dû avoir lieu avec un grand acharnement, à en juger par les horribles vestiges du combat.

Dans la soirée du dimanche, et avant le commencement du combat, à la Guillotière, un officier du génie, abandonné par ses soldats, au dire du Petit Journal, aurait été fait prisonnier et conduit à la mairie par les insurgés. Qu'est devenu cet otage ? On ne le dit point.

On dit que M. le préfet Valentin a été blessé à la main, le soir entre dix et onze heures. D'après les renseignements qui nous sont parvenus, c'est à six heures du soir, au début de la fusillade, que M. Valentin aurait été blessé, et non pas à la main, mais au mollet ; il a essuyé une dizaine de coups de feu, au moment où, arrivé en tête des troupes sur le cours de Brosses, et ceint de l'écharpe tricolore, il faisait signe qu'il voulait parler.

Le nombre des morts et des blessés n'est pas entièrement connu ; il est grand des deux côtés ».

Le préfet Valentin prit des mesures radicales et décida de dissoudre les bataillons de la garde nationale jugés peu sûrs ; des renforts furent envoyés de Versailles pour aider à l'application de la mesure. Thiers devait aussi le 29 mai dissoudre la Garde nationale de Paris et de la Seine avant de supprimer l'institution le 25 août.

Le conseil municipal devait être confronté par la suite à de nombreuses récriminations demandant à être indemnisées pour les dégâts infligés par les balles sur les immeubles.

Rappelons que la Commune de Paris se terminait le 28 mai dans un bain de sang.

LES ANNEES DIFFICILES

(1871-1880)

Durant cette période, les Lyonnais vont essayer de reconstituer et structurer le mouvement anarchique français dans des conditions difficiles.

En effet, l'écrasement du mouvement communal en France, à Paris particulièrement, l'envoi des principaux chefs au bagne, ont désorganisé le mouvement ouvrier.

Les anarchistes seront exclus de l'Internationale en 1872, l'extinction de l'Internationale marxiste en 1874 suivie de celle de l'Internationale antiautoritaire en 1878 vont isoler les Lyonnais.

La loi Dufaure du 14 mars 1872 met fin légalement à la section française de l'Internationale et à toute représentation ouvrière : tout voyage à Londres, toute présence à un congrès syndical deviennent illégaux. La répression porte aussi sur le syndicalisme en voie de reconstitution ; à Lyon une tentative de création de l'Union des ouvriers sur métaux est dissoute. Le pouvoir surveille étroitement les éléments subversifs restants et les militants ouvriers sont fichés dès qu'ils sont repérés ou dénoncés.

Cependant, début 1873, Lyon devient un centre important de la diffusion de la pensée libertaire à un moment où le préfet Joseph Ducros est nommé par le pouvoir central méfiant, après la révocation de Valentin, et fait régner l'ordre moral.

L'ordre moral est une forme de gouvernement institutionnalisé par Mac Mahon le 24 mai 1873 après la démission de Thiers.

Il se caractérise par une volonté de conservatisme social et de défense des valeurs morales traditionnelles, il a le soutien des droites allant de l'orléanisme aux partisans de l'Empire.

« Une terreur tricolore se déclenche contre les rouges, d'autant plus que le rouge avait connu une immense vogue en tant que couleur pendant la Commune, et que la peur avait changé d'échelle avec la naissance de l'Internationale. Les rouges sont des rouges, la République officielle est bleue, version très pâle, car elle tire vers le blanc des monarchistes ». Mayeur Jean-Marie.

Ainsi Ducros refuse à Hénon la construction d'un monument aux enfants du Rhône.

Malgré la répression, deux groupes semblent avoir fonctionné durant cette période : l'un à la Croix Rousse, qui tient des réunions mensuelles, l'autre à la Guillotière.

Ces groupes sont le relais français de la diffusion de brochures de la Fédération jurassienne et entretiennent avec elle des relations soutenues. Le mouvement trouve ses attaches dans le milieu ouvrier, canuts en particulier.

En juin 1873 se tient à Saint-Étienne un premier congrès anarchiste où assistent des délégués venus de Lyon. On définit une théorie politique qui rejette le marxisme et s'affirme collectiviste, c'est le début de la séparation avec le socialisme et le point de départ de l'Internationale antiautoritaire, une doctrine s'élabore aussi en vue d'actions révolutionnaires.

Le 15 août suivant à Lyon, un congrès d'une trentaine de militants se tient au comptoir national rue de la Charité dans un sous-sol pour réorganiser le mouvement.

La France est divisée en quatre régions d'activisme : centre, est, ouest et midi. Le faible nombre réuni montre bien le poids réel du mouvement à l'époque.

Le pouvoir central s'inquiète de cette renaissance même limitée, le souvenir des Communes n'est pas loin, et il lance à la fin 1873 une campagne d'arrestation un peu partout.

Les principaux dirigeants lyonnais sont arrêtés et lourdement condamnés au regard des chefs d'accusation. Dans ce contexte, la section lyonnaise est agonisante, toute renaissance paraissant impossible. Rappelons que le nombre des anarchistes sera toujours très faible, guère plus d'une centaine.

La décapitation du mouvement anarchiste l'amène à entrer dans une période de sommeil dont il va se réveiller au début des années 80.

Mais les ouvriers ne baissent pas les bras et vont évoluer en dehors de l'anarchie, même si des anarchistes participent au mouvement.

Un premier congrès ouvrier composé principalement de réformistes proudhoniens et agréé par les autorités se tient à Paris en octobre 76.

Du 28 janvier au 8 février 1878, le deuxième congrès ouvrier tient ses assises à Lyon, au théâtre des Variétés, cours Morand. Un délégué lyonnais membre de l'Internationale antiautoritaire propose le rejet de la vie politique par la non-participation aux élections, mais il n'est pas suivi.

Le troisième congrès de Marseille d'octobre 79 verra naître la Fédération du parti (guesdiste) des travailleurs socialistes de France qui deviendra le Parti Ouvrier Français d'inspiration marxiste. Quoique minoritaires, les anarchistes font entendre leurs voix, ils déplorent que se dessine une majorité en faveur de l'action politique alors qu'ils sont partisans de la révolte et de la non-participation électorale.

Puis c'est la rupture au Havre en 1880 où les anarchistes refusent d'avaliser un texte qui accepte les élections alors qu'ils soutiennent le principe de l'action terroriste, les anarchistes ne sont plus des socialistes. La séparation définitive date du congrès régional du centre tenu à Paris le 22 mai 1881. A partir de cette époque les anarchistes vont préconiser inlassablement « la propagande par le fait ». C'est Kropotkine qui concrétise l'idée dans La Révolte du 25 décembre 1880 après le congrès de Berne qui lance le slogan : « La révolte permanente par la parole, par l'écrit, par le poignard, le fusil, la dynamite... Tout est bon pour nous qui n'est pas la légalité ».

A côté des congrès qui ont tendance à se multiplier, des journaux sortent qui poussent dans ce sens. Les Jurassiens multiplient des rencontres à proximité de la frontière avec les rescapés de la fédération française de l'Internationale.

LE REVEIL (1881-87)

Avec la création de la République, le gouvernement central autorise à nouveau l'existence du mouvement anarchique.

En 1880, la loi d'amnistie des communards permit aux proscrits de la Commune de Paris de revenir, dont Louise Michel, ce qui redonne espoir aux anarchistes français et lyonnais. Ces derniers adhèrent à la Fédération Anarchiste fondée à Paris en 1881 qui veut mettre un peu de cohérence dans des actions dispersées et incoordonnées car ils sont 200 répartis en 13 groupes ce qui explique leur inefficacité.

C'est cette année que se produit le premier attentat isolé à la bombe à Saint Germain qui détruit la statue de Thiers. D'après Kropotkine et surtout Andrieu, ministre de l'intérieur, qui le rapporte dans mémoires, il s'agit en fait d'une provocation policière du fait d'Andrieu qui fit de la lutte contre l'anarchie une affaire personnelle.

Le même fit créer par un Belge, Egide Spilleux, le premier journal anarchiste français La Revue sociale qui dura du 12 septembre 1880 au 18 septembre 1981.

Il faut souligner que la III^e République fut longue à se pencher sur les questions sociales liées au développement de la société capitaliste : salaires, heures de travail, logement, chômage ; l'anarchie va s'en occuper pacifiquement : les bourses du travail, ou violemment : les attentats, expliquant son développement. Rappelons que le socialisme en est à ses balbutiements.

L'activisme lyonnais

L'anarchie va se répandre dans une vingtaine de pays.

En France la région lyonnaise va être le siège d'un activisme intense comme en témoigne la création de la Fédération révolutionnaire lyonnaise, grâce aux liens avec la Fédération jurassienne et Kropotkine, dépassant, comme le signale Jean Grave, celle de Paris en activité et en violence de ton. Outre Lyon et Saint-Étienne, des cellules militantes vont se développer à Vienne et à Villefranche avec des échanges comme le montrera le procès de 1883.

Les anarchistes se manifestent dans les réunions publiques, prenant d'assaut la tribune quand on leur refuse la parole. L'organisation et la direction du milieu anarchiste lyonnais semblent, selon les rapports de police, dépendre d'un certain Toussaint Bordat, débiteur de boisson de la rue Moncey qui entretient des relations privilégiées avec les Parisiens et les Genevois.

Après la loi sur la liberté de la presse du 27 juillet 1881, Lyon est la première ville où s'organise une véritable presse anarchiste de vie brève.

Le premier fut le Droit social qui parut du 12 février au 23 juillet 1882 avec 24 numéros tirés à 7000 exemplaires ; Jean Grave y envoya ses premiers articles dont « La Société au lendemain de la Révolution ».

La disparition du journal fut la conséquence des amendes qu'il dut payer.

Puis lui succéda L'Etendard révolutionnaire avec 12 numéros du 30 juillet au 15 octobre 1882 (gérants : Claude Crespín, Antoine Cyvoct, Jean Marie Bourda); La Lutte avec 19 numéros du 1^{er} avril au 5 août 1883; Le Drapeau noir avec 17 numéros du 12 août au 2 décembre 1883; L'Insurgé d'août à octobre 1883; L'Émeute avec 7 numéros du 9 décembre 1883 au 20 janvier 1884; Le Défi avec 3 numéros du 3 au 17 février 1884; L'Hydre anarchique avec 6 numéros du 24 février au 30 mars 1884; L'Alarme avec 8 numéros du 13 avril au 1^{er} juin 1884; Le Droit anarchique avec 3 numéros du 8 au 22 juin 1884.

Le mouvement anarchique va s'étendre de la Croix Rousse vers les Brotteaux et la Guillotière.

L'action du mouvement libertaire lyonnais se modifie radicalement à partir de juin 1882, il entre dans une phase d'activisme révolutionnaire où la bombe remplace le tract.

Cette action directe est prônée par le prince Piotr Kropotkine qui jouera le rôle de successeur de Bakounine. Ce message survenait à un moment où l'industrie de la soie était paralysée et la misère très grande. Des bandes d'enfants se tenaient aux portes des casernes où les soldats leur distribuaient une part de leur pain et de leur soupe.

Lyon sera secoué par 16 attentats attribués aux anarchistes et sera le théâtre de deux procès retentissants, surtout le second, en 82 et 83.

Cet activisme se situe dans un contexte d'agitation sociale dans la région, non liée à l'anarchie comme l'écrit Kropotkine, mais approuvée par elle comme l'a fait ressortir J Maitron.

Le 24 mars 1882, à Roanne, Fournier âgé de 19 ans tire un coup de revolver sur Brochard, un de ses patrons. La balle effleure le visage et Fournier est désarmé avant de pouvoir tirer un deuxième coup. Ce fait divers se produit après une grève de 44 jours

de 4000 ouvriers tisseurs accompagnés d'un lock-out, Fournier faisait partie des ouvriers non repris.

Malgré ses regrets au procès, il sera condamné à 8 ans de travaux forcés ; il n'en fera que 4, et grâce à Brochard retrouvera du travail et deviendra un ouvrier modèle. Les anarchistes glorifient l'acte et le gérant du Droit Social, Dejoux est condamné à 1 an de prison et 200 F d'amende pour diffamation. Une souscription rapporte 31,5 F et permet l'achat d'un revolver d'honneur au condamné.

Plus grave est l'agitation industrielle et minière du Creusot provoquée, comme le montrera le procès, par le comportement de Chagot, gérant de la société minière de Blanzay, un véritable dictateur clérical s'immisçant dans la vie privée des ouvriers.

Des réunions nocturnes dans les bois sont attribuées à des menées socialistes et à une organisation secrète, la Bande Noire dont le procès confirmera l'existence.

Toujours est-il que le 15 août se produit une attaque à la dynamite et à la hache de la chapelle et de l'école des sœurs du hameau de Bois Duverne. Après le pillage à 1 heure du matin, les émeutiers marchent sur Monceau, puis décident de retourner à la chapelle pour y mettre le feu, sonner le tocsin et se disperser. De nombreuses arrestations sont effectuées et le 18 octobre, 23 accusés comparaissent à la cour d'assise de Saône et Loire dans une atmosphère de peur et sous haute surveillance.

Pour les pouvoirs publics, il s'agit d'un complot :

« Ce mouvement se rattache d'une façon manifeste à un ensemble de tentatives révolutionnaires, méditées et combinées par les membres violents du parti ouvrier et qui selon les vraisemblances devait se produire à la fois sur divers points. Il se lie étroitement aux délibérations de prétendues chambres syndicales, foyers de propagande collectiviste ou anarchique ».

Le procès est interrompu le 24 octobre par le procureur qui a reçu des menaces, à cause surtout du premier attentat anarchiste lyonnais.

Le début des attentats

Le 23 octobre 1883, à deux heures et demie du matin dans la salle commune du restaurant situé au sous-sol du théâtre privé Bellecour d'Eugène Guimet, aujourd'hui la FNAC, après avoir été le Progrès en 1914, deux détonations éclatent dans un box contigu à la salle.

Il a été nommé ainsi par antiphrase et dérision l'Assommoir, et il est fréquenté par la bourgeoisie lyonnaise, les soyeux en particulier. Les clients aperçoivent une sorte de fusée dont le jet lumineux se dirige vers le public. Un jeune employé de 20 ans, Louis Moindre, s'approche et met le pied sur la fusée pour l'éteindre. Une explosion retentit, le gaz s'éteint et c'est la panique. On retrouve un peu plus tard l'employé les 2 jambes brisées, qui transporté à l'hôpital, devait mourir 4 jours plus tard. D'autres personnes étaient blessées, dont quatre grièvement, les dégâts matériels étaient considérables. L'enquête devait révéler que l'explosion était due à une bombe ou à une cartouche de dynamite renfermant 150 lingots de plomb. Dans la journée du 23, une deuxième explosion se produit près d'un bureau de recrutement de la Vitriolerie n'entraînant que des dégâts matériels.

L'enquête s'oriente vers les milieux anarchistes à partir de deux éléments :

- Un article du Droit Social du 12 mars 1882 intitulé le Bouge : « Concernant le théâtre Bellecour, on y voit surtout après minuit la fine fleur de la bourgeoisie et du commerce. Le premier acte de la Révolution sociale devra être de détruire ces repaires ».
- Une déclaration de l'anarchiste Desgranges qui le 21 octobre dans une réunion à Villefranche fit l'apologie des actes de Monceau : « Il fallait en finir avec la bourgeoisie, l'heure des bourgeois était venue. Pour trouver des bourgeois, vous n'avez qu'à aller à l'Assommoir, mais patience... ».

Les soupçons se portent sur un ouvrier tisseur, Cyvoct, devenu anarchiste en mai 82, gérant de l'Etendard Révolutionnaire depuis août.

Il lui est reproché deux chefs d'accusation :

- d'être à Lyon, ce qu'il niera toujours, prétendant être en Suisse au moment de l'attentat,
- d'être l'auteur de l'article du Bouge, ce qu'il niera aussi. Mais Cyvoct est déjà en Suisse, puis il gagne la Belgique où il est arrêté et extradé.

Son procès commence le 23 décembre à la cour d'assises du Rhône.

Le débat principal porte sur sa présence ou non à Lyon le 23 octobre, lui affirmant être à Lausanne depuis le 10 octobre. Il avait laissé pousser sa barbe en Belgique et refusa dans un premier temps de la raser. Lorsqu'il apparut imberbe à l'audience du 12 décembre, le patron de l'Assommoir et ses employés le reconnurent comme le jeune homme imberbe porteur d'un lorgnon qui accompagné d'un ami et d'une jeune femme occupait le box peu de temps avant l'explosion. Or on a trouvé sur Cyvoct un lorgnon lors de son arrestation.

Les juges hésitaient. Ils répondirent négativement aux 3 premières questions sur la participation de Cyvoct à l'assassinat de l'employé, ils retinrent par contre la provocation à l'assassinat par l'article du Droit Social. Cyvoct fut condamné à mort.

Les anarchistes menèrent campagne contre ce verdict et proclamèrent lors d'une réunion de protestation à Lyon (La Révolte 3 février 84) qu'ils se rendraient au pied de l'échafaud pour empêcher l'exécution. Le 22 février la peine est commuée en travaux forcés et l'Etendard Révolutionnaire du 30 décembre proclamait que partait pour le bagne le premier martyr de l'anarchie dont le procès dans l'Alarme du 27/04/84 devait apparaître « en regard de l'histoire comme un des faits les plus brillants et les plus significatifs du mouvement anarchiste ».

Nous passerons sur le devenir de Cyvoct qui devait revenir en France en 1897 grâce à une campagne de presse.

Cyvoct s'est toujours défendu d'avoir écrit l'article ce qu'a confirmé un anarchiste de Lyon.

Bordat a affirmé que l'article était dû à Daman, tisseur rue Tolozan, impliqué dans le procès suivant ainsi que Bonthoux gérant du Droit Social. Daman devait confirmer être le signataire de l'article dont l'auteur véritable était un certain Valadier.

Bonthoux confirme aussi que Cyvoct avait couché aux Eaux Vives, faubourg de Genève la nuit du 22 au 23 et qu'il était parti le 23 à Lausanne où des témoins l'ont vu. Ce témoignage infirme celui de Jean Grave : Cyvoct, qui à son retour du bagne se posait en victime, lui aurait donné le nom de celui qui lui avait procuré la dynamite. Mais les témoignages de Grave sont sujets à caution.

Le procès de Monceau se poursuit après celui de Cyvoct montrant l'absence d'implication des chambres syndicales et des anarchistes et le rôle du directeur. Des condamnations furent prononcées.

Le procès des 66

Tous ces événements faisaient croire au gouvernement à l'existence d'un complot fomenté par l'Internationale antiautoritaire préparant un mouvement insurrectionnel généralisé.

On racontait aussi que les anarchistes voulaient faire sauter la statue de la Vierge à Fourvière. Un sentiment de panique s'emparait de la ville. A partir du 14 octobre 1882, des perquisitions amènent à des arrestations dans la région lyonnaise où la propagande anarchiste était concentrée. Le 14 octobre un mandat d'arrêt est lancé contre Bordat, le 19 ont lieu des perquisitions à l'Etendard Révolutionnaire, le 21 ont lieu des arrestations à Paris, Saint Etienne, à la gare de Vaise où E Gautier est arrêté, les jours suivant des arrestations se poursuivent à Lyon, Vienne et Villefranche et se continuent en décembre.

La plus spectaculaire est celle du prince Pietr Kropotkine, successeur de Bakounine.

Il s'affilia à l'AIT en 1872 et propagea les idées en Russie. Arrêté en 1874, il s'échappe et s'installe en Suisse à Clarens (Montreux) où il était arrivé en 1876 après la mort de Bakounine.

Il prend la direction du mouvement anarchiste et fonde le journal Le Révolté en février 1879.

C'est lui qui va orienter le mouvement vers l'anarchisme communiste pour l'abolition de toutes les formes de gouvernement et la libre fédération de groupes producteurs et consommateurs dans le Révolté du 18 octobre 1879, et l'affirmation de l'absolue nécessité de sortir du terrain légal pour porter l'action sur celui de l'illégalité, seule voie menant à la révolution à la réunion de Vevey de septembre 1880.

Il représente ainsi la fédération de Lyon au congrès de Londres de 1881 qui veut marquer une renaissance de l'Internationale antiautoritaire :

« Les représentants des socialistes-révolutionnaires des deux mondes, réunis à Londres le 14 juillet 188, tous partisans de la destruction intégrale, par la force des institutions actuelles, politiques et économiques, ont accepté cette déclaration de principe (celle du 1^o congrès de l'AIT de Genève de 1866 Tout est bien pour nous qui n'est pas la légalité... En sortant du terrain légal, sur lequel on est généralement resté aujourd'hui, pour porter notre action sur le terrain de l'illégalité, qui est la seule voie menant à la révolution - il est nécessaire d'avoir recours à des moyens qui soient en conformité avec ce but ... Notre action doit être la révolte permanente par la parole, par l'écrit, par le poignard, par le fusil, la dynamite, voire même des fois par le bulletin de vote lorsqu'il s'agit de voter pour Trinquet ou Blanqui inéligibles ».

Après l'assassinat d'Alexandre II par les nihilistes en mars 81, le gouvernement fédéral suisse subit des pressions de la Russie et des gouvernements européens. Après son retour de Londres, Kropotkine reçoit son décret d'expulsion le 23 août 81.

Il s'installe à Thonon avant de séjourner un an à Londres pour revenir à Thonon le 26 octobre 1882 avec sa femme Sophie : « J'arrivais à Thonon suivi par une compagnie anonyme d'agents internationaux ». Il loge chez « une bonne paysanne, madame Sansaux, qui nous donnait pension et logement... Sa maison était situé en dehors de la ville » dans l'actuelle rue des Allinges ; cette maison dite maison des Capucins a été détruite en

novembre 2011 (Le messager Chablais 17 11 2011). Aristocrate comme Bakounine, Kropotkine est un surdoué, connu comme géographe, parlant plusieurs langues étrangères. Il s'est employé durant son séjour en France à développer le mouvement anarchiste. Avant son départ pour Londres il organise des conférences à Lyon : « le suffrage universel ne résout pas les problèmes sociaux », à Saint-Étienne sa prestation a réuni 250 personnes dans un local du parti ouvrier, à Vienne enfin.

Il a envoyé un plan de propagande et non d'organisation (sic) pour organiser la fédération lyonnaise, enfin il a assuré des échanges de lettres entre les anarchistes de Lyon, de Genève et de Russie. Dans la nuit du 21 décembre son beau-frère meurt dans ses bras. A l'aube les gendarmes vinrent l'arrêter. Voulant rester auprès de sa femme, il demande aux gendarmes de rester auprès d'elle jusqu'aux funérailles, promettant de se rendre ensuite à la porte de la prison, ce qui lui fut bien entendu refusé. Son ami Elisée Reclus le remplaça et l'enterrement civil, une nouveauté dans la région, fut suivi selon Kropotkine, par la moitié de la population. Elisée Reclus ne fut pas arrêté et la presse insinua qu'il s'était enfui en Suisse pour éviter l'arrestation d'où la lettre suivante reproduite dans la presse :

« Monsieur Rigot, juge d'instruction à Lyon+

Je lis dans le Lyon républicain du 23 décembre que d'après l'instruction, les deux chefs et organisateurs des anarchistes internationaux sont Elisée Reclus et le prince Kropotkine, et que si je ne partage pas la prison de mon ami, c'est que la justice française ne peut m'arrêter au-delà des frontières. Vous savez pourtant qu'il m'eût été facile de m'arrêter puisque je viens de passer plus de deux mois en France. Vous n'ignorez pas non plus que je me suis rendu à Thonon pour l'enterrement d'Ananieff, le lendemain de l'arrestation de Kropotkine, et que j'ai prononcé quelques paroles sur sa tombe. Les agents qui se trouvaient immédiatement derrière moi et qui se répétaient mon nom n'avaient qu'à m'inviter à les suivre.

Mais que je réside en France ou en Suisse, il importe peu. Si vous désirez instruire mon procès, je m'empresserai de répondre à votre invitation personnelle. Indiquez-moi le lieu et l'heure. Au moment fixé, je frapperai à la porte de la prison désigné ».

Kropotkine raconte qu'un ami d'Angleterre envoyé par un radical anglais se propose de payer une caution pour le libérer, moyennant quoi il devait ensuite immédiatement quitter la France. Kropotkine refusa cette proposition qui lui fut faite lors d'une rencontre dans sa prison sur laquelle il donne peu de précisions.

Comme aucune preuve ne fut fournie de l'implication des accusés dans les attentats, ce qui les aurait conduites à la Cour d'assises, ils furent jugés devant un tribunal correctionnel selon la loi Duffaure de 1872 interdisant l'adhésion à l'Internationale avec le risque d'une peine de cinq années de prison maximale, datant de la Commune, mais l'Internationale n'existait plus depuis 1878 et aucun ouvrier n'y était affilié !

Ce procès connu sous le nom de procès des 66 est l'équivalent du procès des Trente de 1895 à Paris.

Il s'ouvre le 8 janvier 1883 au tribunal correctionnel de Lyon sous la présidence de M Jacomet, le procureur étant M Regnault, sous le nom d'Affaire des anarchistes affiliés à une association révolutionnaire internationale, loi du 14/03/1872.

L'accusation a classé les prévenus dans deux catégories :

- Dans la première est fait reproche aux accusés « d'avoir depuis moins de 3 ans à Lyon ou sur toute autre partie du territoire français, été affilié ou fait acte d'affiliation à

une société internationale et ayant pour but de provoquer à la suspension du travail, à l'abolition du droit de propriété, de la famille, de la patrie, de la religion, et d'avoir aussi commis un attentat contre la paix publique", délit prévu et puni par les articles 1 et suivants de la loi du 14 mars 1872.

- Dans la deuxième, outre la première accusation, 30 prévenus sont accusés « d'avoir dans les mêmes circonstances de temps et de lieu, accepté des fonctions de cette association ou d'avoir sciemment concouru à son développement soit en recevant, soit en provoquant à son profit des souscriptions, soit en lui procurant des adhésions collectives ou individuelles, soit enfin en propageant ses doctrines, ses statuts ou ses circulaires, délits prévus par l'article 4 de la loi du 14 mars 1872 ».

Le procès permit de faire le point sur l'organisation anarchiste et ses finalités, mais l'accusation tomba piteusement comme le raconte Kropotkine :

« Le seul témoin à charge était le chef de la police de Lyon, un homme âgé que le tribunal traitait avec le plus grand respect. Son rapport, je dois le dire était tout à fait exact en ce qui concerne les faits : « Les anarchistes, dit-il, ont fait de nombreux prosélytes parmi la population, ils ont rendu impossible les réunions opportunistes, en prêchant le communisme et l'anarchie et en entraînant les auditeurs ». Voyant qu'il était à ce point sincère dans sa déposition, je me hasardai à lui demander : « Avez-vous jamais entendu parler à Lyon de l'Association internationale des travailleurs ? » « Jamais » répondit-il d'un ton maussade ». « Quand je revins du congrès de Londres en 1881 et que je fis tous mes efforts pour reconstituer en France l'Internationale, eus-je eu succès ? » « Non. Les ouvriers ne trouvaient pas l'Internationale assez révolutionnaire ». « Je vous remercie », dis-je, et me retournant du côté du procureur de la République, j'ajoutai : « Voilà tout l'échafaudage de votre accusation renversé par votre propre témoin »..... En réalité, nos accusateurs n'essayèrent pas de prouver quoi que ce soit au sujet de l'Internationale. On nous demanda simplement de nous expliquer sur l'anarchie et c'est ce que nous fîmes. Pas un mot ne fut prononcé sur les explosions de dynamite et lorsqu'un ou deux de nos camarades lyonnais demandaient des éclaircissements sur ce point, on leur fit brutalement remarquer qu'ils n'étaient poursuivis pour cela, mais pour s'être affilié à l'Internationale - dont je faisais seul parti.....

L'accusation ne reposait sur rien du tout. Des quantités de perquisitions avaient été faites chez les anarchistes, mais on n'avait trouvé que deux lettres de moi. L'accusation essaya d'en tirer le meilleur parti possible. L'une d'elle était adressée à un ouvrier anglais qui se sentait découragé.... La lettre n'était pas longue et le ministère public n'en tira pas grand-chose. Quant à l'autre, elle avait douze pages. Je l'avais écrite à un français de mes amis, un jeune cordonnier... Dès qu'il avait fait assez de paires de souliers pour couvrir les dépenses de sa vie matérielle....il passait de longues heures à écrire des lettres dans lesquelles il développait les principes théoriques de l'anarchisme avec une intelligence et un bon sens admirable. C'est maintenant un écrivain, bien connu en France et universellement respecté pour l'intégrité de son caractère. Malheureusement, il était capable à cette époque de couvrir 8 à 10 pages de papier à lettre sans mettre un seul point, ni même une simple virgule. Je m'assis donc un jour à une table et lui écrivis une longue lettre dans laquelle je lui expliquai comment nos pensées se subdivisent en groupes de propositions, qui doivent être séparées par des points, ou des points-virgules, et finalement en propositions d'ordre

secondaire, auxquelles on fait au moins la charité d'une virgule. Je lui montrai combien ses écrits gagneraient s'il prenait cette simple précaution.

La lettre fut lue par le procureur devant le tribunal et illustrée par les commentaires les plus pathétiques :

« Vous avez entendu la lecture de cette lettre annonça-t-il en s'adressant à la cour, vous l'avez entendu messieurs ! A première vue, elle n'offre rien de particulier. Il donne une leçon de grammaire à un ouvrier... mais – et ici sa voix vibrait d'une vive émotion- ce n'était pas dans le but de compléter l'instruction d'un pauvre ouvrier, instruction que celui-ci avait négligée, probablement par paresse, d'acquiescer à l'école. Ce n'était pas pour l'aider à gagner honnêtement sa vie... Non, messieurs, cette lettre a été écrite pour lui inspirer la haine de nos grandes et belles institutions, pour lui infuser d'autant mieux le venin de l'anarchie, pour faire de lui un ennemi d'autant plus terrible de la société... Maudit soit le jour où Kropotkine a mis le pied sur le sol de France »

s'écria-t-il pour finir avec une merveilleuse emphase.

Nous ne pouvions nous empêcher de rire comme des gamins tout le temps que dura ce réquisitoire ; les juges regardaient le procureur comme pour lui dire : Assez ! mais il paraissait ne rien remarquer. Et emporté par son éloquence, il continua de parler avec des gestes et des intonations de plus en plus théâtrales. Il fit de son mieux pour obtenir sa récompense du gouvernement russe, qu'il obtint en effet,...

Ce procès qui dura quinze jours, pendant lesquels les plus brillantes professions de foi anarchistes, reproduites par tous les journaux, furent faites par des orateurs de premier ordre, comme l'ouvrier Bernard et Emile Gautier – procès pendant lequel tous les accusés montrèrent la plus ferme attitude, proclamant à chaque instant leurs doctrines- eut une puissante influence sur le développement des idées anarchistes en France et contribua assurément au réveil du socialisme dans les autres pays.

Le compte rendu du procès par les anarchistes ne relève pas certaines déclarations de Kropotkine. En effet, j'ai retrouvé aux archives municipales les minutes du procès collectées et publiées par les anarchistes.

Pendant le procès, la presse locale se déchaîne sur les accusés en reprenant les thèses phrénologiques de Lombroso pour discréditer les accusés et se partage entre presse républicaine progouvernementale qui insiste sur un complot international, presse républicaine antigouvernementale qui ne voit aucun complot et une fausse accusation pour servir le gouvernement et la presse monarchiste et bonapartiste qui rejoignent l'analyse de la presse républicaine pour minorer l'action des accusés, mais en attribuant celle-ci à l'incompétence de la République, celle-ci pouvant même être la fomentatrice des attentats pour servir ses intérêts, alors que les journaux républicains mettent en cause ces monarchistes. Rien de bien nouveau sous le soleil.

Le Courrier de Lyon (Journal républicain modéré, jeudi 11/01/83) :

« Les accusés « portent sur leur front la preuve palpable de leur déformation intellectuelle ».

Le Progrès (idem le précédent samedi 21/01/83)) :

« Pauvres diables au cerveau mal équilibré ».

(Mardi 09/01/83) :

« Leurs figures patibulaires, leurs regards haineux, les ennemis des bourgeois et la Presse républicaine »

(N°8070 du jeudi 12/12/82)

Kropotkine « donnait le mot d'ordre à l'association qui a commis ou provoqué les attentats de Lyon ».

Le Rhône (organe bourgeois lundi 27/01/83) :

« Le procès pourra rallier au régime actuel bien des conservateurs qui ne voyaient le salut de la France que dans une réaction monarchique, seule capable, d'après eux, de garantir la sécurité du pays ».

Le Salut Public (Journal monarchiste modéré, mardi 09/01/83) :

« Quelques figures patibulaires apparaissent çà et là et quelques regards haineux suivent les bourgeois, magistrats ou avocats qui entrent au palais » « Entre la doctrine de Monsieur Ferry et celle de l'anarchiste Gautier, on s'aperçoit qu'il n'y a que des nuances... création du même père... création de l'Empire ».

Le Nouvelliste (Journal royaliste 16/01.83) :

les utopies de Kropotkine « contrastent singulièrement avec celles qui germent dans une cervelle bien équilibrée ».

La Comédie politique (Journal bonapartiste du dimanche 25/03/83) :

« Il n'y a dans l'anarchisme qu'un repoussoir fictif créé par l'opportunisme aux abois, et destiné à faire valoir par comparaison l'excellence du système que personnifie Grévy ».

Décentralisation (Journal catholique et monarchique du mardi 17/01/83) :

Les doctrines anarchistes « sont assurément erronées mais ce n'est en somme que la théorie républicaine poussée jusqu'au bout ».

Courrier de Lyon (11/01/83) :

« Ce n'est pas la République qui les a faits. Ils ont appris ce qu'ils savent sous l'Empire ».

Le Lyon socialiste du dimanche 28/12/84 qualifiera les anarchistes de

« fous furieux, de ramassis d'êtres haineux et méchant »

Le Guignol, journal satirique socialiste du dimanche 28/12/84 les qualifiera d'

« hallucinés plus dignes d'un asile de santé que d'un préau de prison ».

Néanmoins, le verdict du 19 janvier 1883 condamna Kropotkine à 5 ans de prison, 200 F d'amende, 10 ans de surveillance, 4 ans d'interdiction de droit civique, ainsi que Bordat, Gauthier, Bernard. 29 autres accusés, ouvriers du bâtiment, du tissage, de la métallurgie, voir cordonniers, colporteurs ou vendeurs de journaux écopèrent de 8 mois à 4 ans de prison, souvent assortis de 5 à 10 ans de surveillance, 5 ans de privation civique et des amendes.

Kropotkine poursuit :

« Peu de temps après notre condamnation, le président du tribunal fut nommé conseiller à la Cour. Quant au procureur et à un autre magistrat –chose à peine croyable- le gouvernement russe leur offrit la croix de Sainte-Anne, et ils furent autorisés par la république à l'accepter. C'est ainsi que le procès de Lyon a été à l'origine de la fameuse alliance franco-russe... ».

« Quant à notre condamnation, elle était si peu justifiée par le fait que la presse française- à l'exception des journaux dévoués au gouvernement- blâma ouvertement les magistrats. Le journal des économistes lui-même, organe pourtant modéré, désapprouva ouvertement cette condamnation que rien dans les faits produits au procès ne pouvait faire prévoir. Le débat engagé entre nos accusateurs et nous, fut gagné par nous dans l'opinion publique ».

Une résolution d'amnistie proposée par Clemenceau reçut 100 signatures, V Hugo protesta. Plus de 130 pétitions émanèrent de toute la France dont les athées du 3^e arrondissement, le groupe nitroglycérine, le groupe des bronziers révolutionnaires, la panthère de Batignolles, la libre école révolutionnaire de Vaise, etc. ... Les anarchistes organisèrent des souscriptions pour venir en aide aux familles des emprisonnés. Certaines n'attirèrent que quelques sympathisants, mais celle du 6 mars 83 organisée à la salle de la Perle à la Croix Rousse rassembla 800 personnes qui payèrent 20 centimes l'entrée. « Une proposition d'amnistie fut immédiatement déposée à la Chambre des députés et recueillit une centaine de voix. Elle revint chaque année en discussion et chaque fois elle réunit un nombre de voix de plus en plus grand, jusqu'à ce qu'enfin nous fûmes graciés ».

Dans la presse locale les réactions des différentes factions sont prévisibles et correspondent à celles constatées avant, procès inique, inutile, nécessaire ...

Nous ne citerons que celle du Courrier de Lyon du samedi 20/01/83 : les condamnations lourdes sont jugées utiles et nécessaires dans une « République campée au milieu de l'Europe monarchique ».

« C'est déjà beaucoup de montrer par l'exemple qu'on se passe aisément chez nous du rouage autoritaire qui fait marcher plus ou moins régulièrement la machine gouvernementale de nos monarchies voisines ».

Kropotkine :

« Le procès était terminé, mais nous restâmes environ deux mois dans la prison de Lyon. La plupart de mes compagnons avaient interjeté appel du jugement prononcé par le tribunal de simple police et nous devions en attendre les résultats. Quatre de mes camarades et moi, nous refusâmes de signer notre pourvoi et je continuai de travailler dans ma cellule.

En effet, Bordat, Bernard et d'autres accusés décidèrent de faire appel. Le procès s'ouvrit vers la fin février 1883. A cette époque Jean Grave se rendit à Lyon pour assister à une des audiences et serrer la main de camarades avant le début de l'audience. « Au cours de l'audience, il fut donné lecture de plusieurs lettres de moi qui avaient été saisies chez l'un ou l'autre des accusés. Tant et si bien que Tressaud, un camarade Marseille, chez qui on en avait saisi aussi, s'écria : « Mais, enfin, si c'était défendu de correspondre avec Grave, pourquoi n'est-il pas ici avec nous ? », ce qui fit tourner, souriants, les autres accusés vers moi ».

Cet incident n'est pas rapporté dans les minutes du procès rédigées par les anarchistes. Le procès confirma les condamnations initiales.

Kropotkine :

« Déjà pendant mon séjour à Lyon, je commençai à me rendre compte de l'influence démoralisatrice du régime des prisons sur les détenus, et mes observations m'amènèrent plus tard, pendant mon séjour de trois ans à Clairvaux, à condamner d'une manière absolue l'institution des prisons tout entière.

La prison de Lyon est une prison moderne, bâtie en forme d'étoile, d'après le système cellulaire. Les intervalles situés entre les rayons du bâtiment angulaire sont occupés par de petites cours au sol d'asphalte, et quand le temps le permet, les prisonniers y sont amenés pour y travailler en plein air. La plupart d'entre eux s'occupent du battage des cocons de ver à soie dont ils retirent la bourre de soie....

Tant que nous fûmes à Lyon, on nous traita comme les prévenus le sont en France... j'en profitai pour travailler à mes articles pour L'Encyclopedia Britannica et le Nineteenth Century..... Au milieu de mars 1883, vingt-deux d'entre nous qui avaient été condamnés à plus d'un an de prison, furent transférés dans le plus grand secret à la prison centrale de Clairvaux »

Dans sa prison Kropotkine écrivit « Paroles d'un révolté » publiées en 1885. Lors de sa libération en 1885, il fera paraître « La conquête du pain ».

Il s'installe en Angleterre avant de rentrer en Russie en 1917. Sur la suggestion de Sophie Kropotkine, Elisée Reclus vint proposer fin 1883 à Jean Grave de prendre en charge à Genève le Révolté en remplacement de Kropotkine, ce qu'il fit; il devait l'importer à Paris plus tard et le transformer en La Révolte à la suite d'une condamnation pour éviter l'interdiction.

**SUITE ET FIN DE
L'ANARCHISME LYONNAIS**

L'anarchisme lyonnais se trouva loin d'être désorganisé comme dans la période précédente, comme le montre la liste des 14 attentats sans victime qui se poursuivirent jusqu'en 1887 sans que l'on en trouve les auteurs mais que l'on rattache à cette mouvance.

Ces attentats se situent dans un contexte de crise économique majeure entre 1883 et 1887, avec une crise de l'industrie de la soie à Lyon, et d'agitation sociale importante en France : on va observer 186 grèves et 26.000 grévistes par an dans les années 80. Citons la grève des mines d'Anzin qui a inspiré Zola, celle de Decazeville en 1886 qui vit la mort de l'ingénieur Warin.

Mais la liste des militants établie par la police resta stable : une centaine en 1882, 80 en 1887, dont 35 véritablement anarchistes. Ils n'étaient plus qu'une cinquantaine en 1890.

En effet, si Lyon est alors la deuxième ville anarchique française après Paris, l'anarchie lyonnaise est à bout de souffle à la fin des années 90 : on estime à 200 le nombre d'adhérents dans le département, incapables d'organiser des attentats. Ils projettent une action lors du 14 juillet 1891 après la répression sanglante du 1^{er} mai à Fourmies : les mineurs manifestent pour avoir des journées de 8 heures, la troupe tire tuant 9 manifestants, mais ils ne peuvent que rédiger une affiche et ils sont vite démasqués.

Ce sont les activistes parisiens qui prendront la relève après l'affaire de ce même 1^{er} mai 91 à Clichy car ils sont 2400 dont 852 considérés comme dangereux : des militants sont arrêtés en fin de défilé alors qu'ils replient leur drapeau rouge. Ils sont passés à tabac et condamnés avec sévérité. Devant cette humiliation commencent les attentats de Ravachol, puis de Vaillant, enfin d'Emile Henry qui seront guillotins. Ces attentats seront à l'origine des « lois scélérates » sur la liberté de la presse et la liberté d'association et d'une vague d'arrestations aboutissant au procès des Trente en 1894 qui clôturera l'activisme anarchique en France.

La liste des attentats se termine cependant à Lyon, le dimanche 24 juin 1894 à 21h30 par l'assassinat du président Sadi Carnot par l'italien Sante Geronimo Caserio.

Celui-ci se rendait en landau découvert au dîner de gala de la chambre de commerce après sa visite de l'exposition universelle à l'emplacement de l'ancien Palais de la Foire.

L'attentat se produisit rue de la République au niveau de la chambre de commerce. Caserio apprenti boulanger, électron libre de l'anarchisme était né le 8 septembre 1873 à Motta-Visconti dans la province de Milan. Il situe au 1^{er} mai 1891 son adhésion à l'anarchie lors du refus des gouvernements d'admettre la fête du travail et les répressions qui l'ont suivi.

Condamné en 1892 à Milan pour recel de littérature anarchiste, il est libéré en 1893. Il quitte alors l'Italie pour Lugano, puis Lausanne, Genève, enfin Lyon où il arrive le 21 juillet 1893. Il y reste 2 mois embauché comme manœuvre chez un maître-plâtrier d'origine italienne. Il se lie avec l'anarchiste Tiburce Stragiotti qui le met en rapport avec Santaville, directeur du journal lyonnais L'Insurgé ; on sait qu'il a logé dans le 7^{ème} arrondissement rue de la Vierge (actuelle rue Gilbert Drue). Gêné par sa mauvaise connaissance du français, il quitte Lyon le 20 septembre 1893 pour Vienne où il est accueilli par des anarchistes italiens.

Un mois plus tard, il gagne Sète pour aller chez le camarade Saurel qui le familiarise avec le milieu anarchiste local au café du Gard. Il est soigné pour une maladie vénérienne en janvier 94 à l'hôpital et travaille chez le boulanger Viala qui l'apprécie. Il lit des livres de Victor Hugo et des journaux anarchistes. Il semble avoir été sensibilisé à la lecture des journaux au refus de la grâce de Vaillant qu'il connaissait et voulait venger. Il quitte brutalement son patron le 23 juin :

« Sur une simple observation que je lui fis à propos de son travail, il me déclara que je n'avais pas à insister et qu'il me quittait à la fin du mois qui finissait le 24. Surpris par son attitude, je lui répondis qu'il pouvait s'en aller tout de suite s'il le voulait ; il me prit au mot et me demanda son règlement ».

Avec 20 francs en poche, il se rend vers midi chez l'armurier Guillaume Vaux achète un poignard avec gaine de cuir pour 5 francs et part pour Lyon à pied pour commettre son forfait. Quand il poignarda à Lyon Carnot se rendant à la Bourse du commerce après sa visite à l'exposition coloniale, il cria : « Vive la révolution ».

Carnot fut transporté à la préfecture ! où il décéda en présence de Lacassagne, Ollier et Alexis Carrel (quelque temps plus tard celui-ci regrettera de ne pas avoir connu la suture des veines et des artères qui selon lui aurait permis de sauver Carnot).

Une plaque sur la façade de la chambre de commerce donnant sur la Rue de la République rappelle l'évènement, et à son aplomb un pavé rouge sur la chaussée signale le lieu de l'attentat. Une chasse aux Italiens est organisée dans les rues et les commerces des Italiens sont brûlés. Caserio accueillit la sentence de mort au cri de : « Vive la révolution sociale ». Le 15 août à 4h55, au moment où il fut couché sur la bascule, il cria selon le télégramme officiel de l'annonce de son exécution : « Courage, camarades, vive l'anarchie ».

Les anarchistes lyonnais et parisiens n'y jouèrent aucun rôle. L'activisme anarchique qui avait commencé à Lyon en 1870 se terminait à Lyon en 1894 sans intervention des Lyonnais.

Comme il a été dit, l'anarchie abandonne avec entre autres, Kropotkine, la violence ; dès 1890 il affirme « qu'il faut être avec le peuple, qui ne demande plus l'acte isolé, mais des hommes d'action dans ses rangs ».

Les anarchistes vont donc se tourner vers le syndicalisme. L'anarchie va d'autre part sur le plan politique se trouver supplantée progressivement dans la vie politique par le marxisme avec ses deux composantes socialiste et communiste qui vont s'opposer jusqu'à la séparation du congrès de Tours. La guerre de 14 lui portera un coup quasiment fatal. Après- guerre l'anarchisme sera actif dans d'autres pays ; Mexique, Russie, surtout Espagne.

Par Vincent BANSSILLON, Professeur de médecine

Bibliographie.

- Archives municipales de Lyon : 2 I 55/137. 2 I 55, 2 I 56.
- Histoire de Lyon des origines à nos jours. Ed lyonnaises d'art et d'histoire. 2007.
- Tribunal correctionnel de Lyon : affaire des anarchistes. Lyon. Schneider. 1883.
- Le procès des anarchistes de Lyon devant la police correctionnelle et la cour d'appel de Lyon. Imprimerie nouvelle. Lyon. 1883.
- Le Progrès 19 mai 2008.
- La presse lyonnaise et les anarchistes : le procès des 66 de 1883. Synthèse du mémoire de maîtrise de Laurent Gallet, publié dans Mélanges d'histoires libertaires N°2. Wikipedia.
- Julian Archer : La naissance de la 3^e République à Lyon le 1^{er} septembre 1870. Cahiers d'histoire XVI 1971 p6-25.
- La commune de Lyon : Cahiers d'histoire mars avril 1971 et Octobre 1971.
- Claire Auzias Annik Homel : La grève des ovalistes. Lyon juin-juillet 1869. Paris 1982.
- Françoise Bayard Pierre Gayez. Histoire de Lyon, des origines à nos jours. Horvath ed. p294-98.
- Henri Cogoluenhes : Rive gauche N° 141, 145,148, 150.
- Jean Pol Donné : Une société en crise, la commune de Lyon. DEL Lyon. 1966.
- Jean Grave : Mémoires d'un anarchiste. Editions du Sextant.
- Yves Lequin : Les ouvriers de la région lyonnaise. 1848-1914. P 204-48.
- Kaminski HE : Bakounine : ed. La table ronde 2003.
- Pierre Kropotkine : Mémoires d'un révolutionnaire. Editions de l'Aube. 2008.
- Jacques Maitron : Histoire du mouvement anarchique en France 1880-1914. Paris 1951.1
- Maurice Moissonnier : La 1^{re} Internationale et la commune de Lyon. 1865-71. Paris. 1972.
- Vincent Robert : Les chemins de la manifestation. 1848-1914. PUL.
- Fernand Rude : Les révoltes des canuts (1831-1834). La Découverte poche. 2007.
- Mathieu Rabbe. Les communards à Lyon. Les insurgés, la répression, la surveillance. Ateliers de création libertaire. 2015.
- André Stayer : Nouvelle histoire de Lyon. T 4. Ed L Penaud. 1939.
- André Voiron : L'anarchisme à Lyon : de Cycvoct à Caserio. Cahiers du Rhône 89. N°17. 1995.



Vincent Banssillon
Lyon, capitale de l'anarchisme
2018

extrait le 11 octobre 2026 d'*Hypothèses*

bibliotheque-anarchiste.com